

**Évaluation de projets visant à
favoriser l'accès à la saine
alimentation, financés dans le
cadre de la mesure 3.1 de la
Politique gouvernementale
de prévention en santé**

ÉVALUATION

OCTOBRE 2025

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROGRAMME

AUTRICES

Andrée Fafard, conseillère scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Élise Jalbert-Arsenault, conseillère scientifique et nutritionniste
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Josiane Loïselle-Boudreau, cheffe d'unité
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Maryse Caron, cheffe d'unité
Direction du développement des individus et des communautés

COLLABORATION

Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Roberta Ineza-Sine, agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique de la Montérégie, Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre

Aurélien Maurice, M.D. M. Sc., FRCPC, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Direction du développement des individus et des communautés

Mathieu Roy, conseiller scientifique spécialisé à la qualité
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Les réviseuses et le réviseur ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

Les autrices, les membres des comités scientifique et consultatif, les réviseuses et le réviseur ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Nicole Dubé, agente administrative
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-02295-9 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/IJRA8111>

© Gouvernement du Québec (2025)

REMERCIEMENTS

Les autrices tiennent à remercier tout d'abord tous les responsables des projets qui ont participé à l'évaluation et qui ont partagé leur expérience avec beaucoup de confiance et de sincérité. La richesse de leurs propos a contribué grandement à l'utilité de cette évaluation.

Merci aux personnes qui assurent la coordination des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie, ainsi qu'aux répondantes en alimentation des directions régionales de santé publique. Leur contribution a été essentielle pour repérer les projets répondants aux critères de l'évaluation et leur soutien a grandement facilité le recrutement des participants.

Merci aux membres du comité consultatif, Marc Bernier (M361), Gabrielle Proulx (Vivre en Ville), Éloïse Bourdon (direction de santé publique de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine), Joanie Chevrier et Marie-Anne Lefebvre (direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue), Kathleen Lavigne (comité intersectoriel en saines habitudes de vie de l'Abitibi-Témiscamingue) et Ellen Ward (ministère de la Santé et des Services sociaux). Grâce à leur implication soutenue, la collecte de données s'est déroulée de manière fluide et l'évaluation peut apporter des informations utiles et pertinentes pour soutenir les régions dans leurs efforts pour améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation.

Les autrices remercient également les membres du comité scientifique, Marc Lemire, Marie-Claude Paquette de l'Institut national de santé publique du Québec et Amélie Lampron du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour les précieux échanges auxquels ils se sont prêtés depuis le début du projet. À travers les discussions et grâce à leurs judicieux conseils et commentaires, ils ont contribué à soutenir la rigueur scientifique du projet.

Enfin, merci aux réviseurs et collègues qui nous ont transmis des commentaires sur une version préliminaire de ce rapport.

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux.

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James ainsi que les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

La collection *Évaluation* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques qui ont recours à des approches méthodologiques évaluatives variées pour se pencher sur une situation, un cas ou un objet particulier.

Ce rapport présente les résultats d'une évaluation qui avait pour but de mieux comprendre les facteurs ayant influencé la proposition, la mise en œuvre et la pérennisation d'interventions visant à améliorer l'accès à une saine alimentation, financées dans le cadre de l'action 2 de la mesure 3.1 du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Il a été élaboré à la demande de la Direction de l'évolution en santé des adultes et des aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'action 3.1.4 du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Ce document s'adresse principalement aux personnes responsables d'assurer le suivi de la mesure 3.1 au ministère de la Santé et des Services sociaux ou qui y mènent différents travaux visant à soutenir les régions dans leurs efforts pour améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VII
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	5
1.1 Mise en contexte et raison d'être de l'évaluation	5
1.2 Objectifs de l'évaluation	6
2 MÉTHODOLOGIE	7
2.1 Projets retenus pour l'évaluation.....	7
2.2 Collecte et analyse des données	8
2.3 Forces et limites de l'évaluation.....	10
2.4 Considérations éthiques et de qualité.....	11
3 RÉSULTATS	12
3.1 Facteurs influençant la proposition de projets pour financement dans le cadre de la mesure 3.1 de la PGPS.....	12
3.2 Facteurs influençant la réalisation des projets évalués	19
3.3 Facteurs influençant la pérennité des projets.....	26
3.4 Suggestions proposées pour faciliter la mise en œuvre des projets.....	28
3.5 Perception d'une amélioration de l'accès aux aliments sains	30
4 DISCUSSION	32
5 RECOMMANDATIONS	36
6 RÉFÉRENCES	38
ANNEXE 1 MODÈLE LOGIQUE DE LA MESURE	40
ANNEXE 2 MATRICE D'ÉVALUATION	44
ANNEXE 3 MODALITÉS DE PARTICIPATION	46
ANNEXE 4 CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ÉVALUÉS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS	48
ANNEXE 5 OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	52
ANNEXE 6 CODIFICATION ET ANALYSE DES GROUPES DE DISCUSSION	67

ANNEXE 7	CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ÉVALUÉS SELON LEUR GÉOLOCALISATION.....	68
ANNEXE 8	SOLUTIONS MISES EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES GROUPES VISÉS.....	70
ANNEXE 9	MOYENS MIS EN PLACE POUR FAVORISER LA PÉRENNITÉ DES PROJETS	71
ANNEXE 10	AMÉLIORATION PERÇUE DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS	72
ANNEXE 11	EXEMPLES DE STRATÉGIES AFIN D'OPÉRATIONNALISER LES RECOMMANDATIONS.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Principaux facteurs liés à la concertation et aux partenariats exerçant une influence sur la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion	13
Tableau 2	Principaux facteurs liés à la situation des organismes porteurs influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion	15
Tableau 3	Principaux facteurs liés à la situation des collaborateurs influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion	16
Tableau 4	Principaux facteurs liés aux modalités et conditions de financement influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion	17
Tableau 5	Principaux facteurs liés aux caractéristiques des projets et des organismes porteurs influençant le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion.....	19
Tableau 6	Principaux facteurs liés aux modalités et conditions de financement influençant le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion	20
Tableau 7	Principaux facteurs liés aux partenariats ayant une influence sur le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion.....	21
Tableau 8	Principaux facteurs ayant une influence sur la capacité des projets à rejoindre et impliquer les groupes en situation de vulnérabilité rapportés lors des groupes de discussion	23
Tableau 9	Principaux facteurs ayant une influence sur la capacité des projets à améliorer l'accès aux aliments à l'année.....	25
Tableau 10	Principaux facteurs exerçant une influence sur la pérennité des projets rapportés lors des groupes de discussion	26
Tableau 11	Suggestions émises par les participants pour faciliter la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains.....	29
Tableau 12	Définition des cinq dimensions de l'accès aux aliments et variables associées.....	43
Tableau 13	Caractéristiques des projets évalués (n = 22).....	48
Tableau 14	Définition de quelques types d'intervention.....	50
Tableau 15	Caractéristiques des représentants des projets évalués (n = 19).....	51
Tableau 16	Caractéristiques des groupes de discussion menés pour l'évaluation.....	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Groupes de personnes pouvant présenter une certaine vulnérabilité en matière d'accès aux aliments rejoints régulièrement ou non par les projets (n = 19).....	23
Figure 2	Nombre de répondants indiquant que leur projet a contribué à l'amélioration des dimensions de l'accès aux aliments (n = 19).....	72
Figure 3	Perception d'amélioration des variables associées à la disponibilité des aliments (n = 17).....	72
Figure 4	Perception d'amélioration des variables associées à l'accès physique et géographique aux aliments (n = 16).....	73
Figure 5	Perception d'amélioration des variables associées à l'accès économique aux aliments (n = 16).....	73
Figure 6	Perception d'amélioration des variables associées à l'acceptabilité de l'environnement alimentaire (n = 16).....	74
Figure 7	Perception d'amélioration des variables associées à la commodité (n = 14).....	74

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAGIEPS	Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
PAI-1	Plan d'action interministériel 2017-2021
PAI-2	Plan d'action interministériel 2022-2025
PGPS	Politique gouvernementale de prévention en santé
TIR-SHV	Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie

FAITS SAILLANTS

La mesure 3.1 de la Politique gouvernementale de prévention en santé a pour but de favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Lors de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel 2017-2021 associé à cette politique, 151 projets, répartis dans toutes les régions du Québec, ont reçu du financement. Dans le Plan d'action interministériel 2022-2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié le mandat à l'Institut national de santé publique du Québec d'évaluer ces projets.

Une analyse d'évaluabilité réalisée au préalable a permis de repérer les projets d'intérêt à évaluer. Les responsables de ceux toujours en cours au moment de l'évaluation ont été invités à y participer. Celle-ci avait pour but d'apprendre de leur expérience et de dégager les facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennisation de tels projets. Plusieurs facteurs facilitant ou contraignant ont été relevés pour chacune de ces phases. Ces derniers sont associés à l'organisation et à la qualité de la concertation et des partenariats présents dans les régions, à la situation des organismes porteurs des projets, au soutien qui leur est offert et aux modalités et conditions de financement mises en place.

L'évaluation a aussi permis d'examiner les conditions favorisant l'atteinte et l'implication des groupes en situation de vulnérabilité économique ou sociale dans les interventions visant à améliorer l'accès aux aliments. Des données de géolocalisation ont fait ressortir que la plupart des projets évalués pour lesquels ces données étaient disponibles se situent dans des milieux défavorisés ou très défavorisés économiquement. De façon générale, les représentants des projets évalués ont l'impression de bien connaître les besoins des groupes ciblés et de bien les rejoindre, leur organisme étant déjà en contact avec eux ou avec d'autres organisations qui les connaissent bien. Toutefois, ils perçoivent que les personnes racisées, issues de l'immigration ou pour qui l'appartenance religieuse peut avoir un impact sur les choix alimentaires sont plus difficilement rejointes par leurs interventions.

Finalement, l'évaluation a recueilli de façon rétrospective la perception des responsables des projets évalués quant aux retombées de leur projet sur l'accès aux aliments sains. Leur perception des améliorations apportées est plutôt positive, et ce, pour toutes les dimensions de l'accès. Ces résultats doivent toutefois être considérés avec réserve puisqu'ils ne peuvent être confirmés par d'autres types de données.

À la lumière des constats issus de l'évaluation et de suggestions émises par des représentants des projets évalués, deux recommandations sont formulées à l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux. Celles-ci suggèrent de clarifier les critères et les attentes au regard des projets à financer ainsi que de renforcer le soutien offert aux promoteurs de projets.

SOMMAIRE

Mise en contexte

La mesure 3.1 de la Politique gouvernementale de prévention en santé vise à favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Dans le cadre de cette mesure, 151 projets répartis dans toutes les régions du Québec ont reçu du financement entre 2017 et 2021. Par l'action 3.1.4 du Plan d'action interministériel 2022-2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié le mandat à l'Institut national de santé publique du Québec de faire une évaluation de ces projets.

Une analyse de l'évaluabilité des projets financés, réalisée au préalable, a fait ressortir qu'en général les données accessibles à leur sujet sont limitées et peu utilisables dans le cadre d'une évaluation, notamment pour mesurer objectivement une amélioration de l'accès aux aliments sains (Jalbert-Arsenault, Fafard et coll., 2025). Toutefois, il demeurerait possible d'évaluer les projets toujours en cours afin de tirer profit des apprentissages issus de leur réalisation et d'en faire bénéficier de futurs projets souhaitant améliorer l'accès aux aliments sains.

Objectifs

Cette évaluation poursuivait quatre objectifs. Tout d'abord, elle cherchait à dégager les facteurs ayant influencé la proposition, la réalisation et la pérennisation des projets du Plan d'action interministériel 2017-2021, ainsi qu'à relever les conditions favorisant l'atteinte et l'implication des groupes en situation de vulnérabilité dans ces interventions. Elle avait également pour objectif d'estimer, de façon rétrospective, les types de communautés rejointes et l'amélioration perçue de l'accès aux aliments sains. Enfin, l'évaluation devait permettre de dégager des pistes d'action afin de soutenir la proposition, la réalisation et la pérennité d'interventions plus structurantes en matière d'accès aux aliments sains.

Méthodologie

L'évaluation reposait sur une approche mixte. Des groupes de discussion ont constitué la principale méthode retenue afin de recueillir des données de nature qualitative, permettant d'approfondir la compréhension des facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennité des projets. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique dans laquelle une attention a été portée à la convergence des propos recueillis et à la diversité des acteurs en faisant mention. Un questionnaire autoadministré a été utilisé pour connaître les caractéristiques et conditions actuelles des projets et la perception de leur responsable quant à leurs retombées sur l'accès aux aliments sains. Finalement, des données de géolocalisation ont permis d'estimer certaines caractéristiques des communautés où les projets évalués ont été déployés.

Les représentants de 22 projets toujours en cours au moment de la collecte de données ont accepté de participer à l'évaluation. Les projets représentés sont déployés dans 14 régions, agissent à l'échelle locale ou régionale et incluent des types d'interventions variées, correspondant aux interventions les plus souvent financées dans le cadre du Plan d'action interministériel 2017-2021.

Résultats

Principaux facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennisation des projets

Malgré une certaine variabilité selon les projets et les contextes, les responsables de projets rapportent plusieurs facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennisation de projets structurants visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Ceux-ci sont associés à l'organisation et à la qualité de la concertation et des partenariats présents dans les régions, à la situation des organismes porteurs des projets, au soutien qui leur est offert et aux modalités et conditions de financement mises en place.

Une concertation régionale ou locale de qualité, animée par un organisme ayant des ressources stables et la présence d'un plan d'action régional concerté facilitent la proposition de projets structurants, complémentaires et en continuité avec les actions présentes sur le territoire. Des collaborations de qualité facilitent aussi la réalisation des projets en favorisant le partage de ressources, d'informations et de pratiques entre les organismes. En particulier, le partage d'infrastructures ou d'équipements de transformation et de conservation des aliments contribue à assurer l'accès aux aliments hors de la période estivale, en plus de faciliter le développement d'activités génératrices de revenus favorisant la pérennité des projets. Bénéficier d'un chargé de projet rémunéré ou d'un accompagnement par des acteurs régionaux informés des réalités de la région et des actions qui s'y trouvent sont aussi considérés comme des atouts pour favoriser la proposition, la réalisation et la pérennisation de projets structurants.

D'autres facteurs sont rapportés comme contraignants. Tout d'abord, la conciliation peut être difficile entre la volonté de proposer des projets structurants et la mission d'organismes répondant à des besoins immédiats, par exemple ceux qui fournissent de l'aide alimentaire. Les projets proposés sont généralement en continuité avec les types de services déjà offerts par les organismes porteurs et se situent à la mesure de leurs capacités, rarement suffisantes pour investir le temps et les ressources nécessaires au développement et à la mise en place de projets structurants. Une certaine confusion quant aux objectifs poursuivis par les programmes de financement est aussi rapportée, accentuée dans certaines régions par la multiplicité des instances de concertation en alimentation.

Par ailleurs, les modalités et conditions de financement semblent entraîner des répercussions importantes sur les partenariats, la nature des projets proposés et leur pérennité. D'une part, les courts délais pour déposer une demande de financement, le manque de soutien et la lourdeur administrative peuvent limiter la proposition de projets structurants, dont la planification exige plus d'efforts et de temps. D'autre part, la courte durée, l'imprévisibilité et l'intermittence du financement nuisent à l'établissement de partenariats jugés utiles à la réalisation des projets.

Enfin, les porteurs de projets semblent moins familiers et le soutien semble plus difficile à obtenir lorsqu'il s'agit d'implanter des activités génératrices de revenus, des mesures de tarification sociale ou une entreprise d'économie sociale. Quoiqu'il en soit, l'autofinancement de projets agissant sur l'accès aux aliments sains est perçu comme peu probable, même lorsque des activités génératrices de revenus sont incluses, en particulier dans les petits milieux.

Atteinte des groupes en situation de vulnérabilité

En général, les responsables des projets évalués ont l'impression de bien connaître et de rejoindre les groupes ciblés par leur projet. Ils adaptent les activités et services offerts en mettant en place différents moyens pour répondre à leurs besoins. Cela est toutefois perçu comme plus difficile si plusieurs groupes différents sont visés. À ce sujet, certains groupes pouvant présenter une vulnérabilité en matière d'accès aux aliments (ex. : personnes racisées, immigrantes ou avec certaines appartenances religieuses) semblent plus difficilement rejoints.

Types de communautés rejointes et amélioration perçue de l'accès aux aliments sains

La plupart des projets évalués se situent en milieu défavorisé ou très défavorisé économiquement et presque tous sont situés dans de petites villes ou des milieux ruraux. Par ailleurs, les responsables des projets évalués ont une perception positive des retombées de leur projet sur l'accès aux aliments sains, mais ce résultat doit être considéré avec réserve, celui-ci ne pouvant être confirmé par d'autres types de données.

Conclusion et recommandations

Cette évaluation a permis de dégager plusieurs facteurs ayant influencé la proposition, la réalisation et la pérennisation de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains. À la lumière de ces résultats et en accord avec des suggestions émises par des représentants des projets évalués, deux recommandations sont formulées à l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de mieux soutenir ce type d'actions :

1. Préciser les attentes et les critères associés au financement offert à des projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Tout en maintenant la souplesse nécessaire pour tenir compte de la variabilité des besoins entre les régions, plus de précisions quant aux types d'interventions attendues et des modalités et conditions de financement convenant mieux aux particularités des projets structurants pourraient en favoriser la proposition et la pérennité.
2. Renforcer le soutien et les conditions favorisant le développement et la réalisation de projets structurants. Un soutien accessible en continu et davantage orienté pour répondre aux conditions propres aux projets structurants agissant sur l'accès aux aliments, ainsi que le partage d'expériences entre les porteurs de projets, pourraient encourager plus d'acteurs à s'investir dans ce type de projets.

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte et raison d'être de l'évaluation

La Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) vise à « agir sur un ensemble de facteurs en vue d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population du Québec et de réduire les inégalités sociales de santé » (MSSS, 2016). À cette fin, elle engage une quinzaine de ministères et d'organismes pour la mise en œuvre d'une vingtaine de mesures et de plusieurs chantiers regroupés autour de quatre grandes orientations. L'une de ces orientations concerne l'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé. Celle-ci inclut, notamment la mesure 3.1 portant sur l'accès aux aliments sains résumée dans l'encadré ci-dessous, et dont le modèle logique est présenté à l'annexe 1.

MESURE 3.1 DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE PRÉVENTION EN SANTÉ

La mesure 3.1 de la PGPS a pour but de favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Dans le cadre du Plan d'action interministériel 2017-2021 (PAI-1), elle s'actualise à travers le financement de 151 projets proposés par les communautés locales.

Ces projets déployés sur le terrain entre 2019 et 2022 ont été choisis, coordonnés et suivis par les tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) selon des modalités propres à chaque région, dans le respect des critères d'admissibilité déterminés au palier national. En tant que partenaire de la mesure, l'organisme M361 a contribué à la sélection et au suivi des projets pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Selon le guide d'utilisation du financement associé à la mesure (MSSS, 2018b), il était attendu que les initiatives financées contribuent à :

- améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation en portant une attention particulière aux communautés défavorisées ou isolées géographiquement;
- favoriser et soutenir la mobilisation et la concertation d'acteurs issus de divers secteurs d'activité concernant l'accès physique et économique à une saine alimentation;
- améliorer la complémentarité des actions réalisées aux paliers territorial et national en matière d'accès physique et économique à une saine alimentation.

Dans le cadre du Plan d'action interministériel 2022-2025 (PAI-2), le MSSS a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour faire une évaluation des projets financés. Une démarche préalable à l'évaluation a été réalisée pour estimer l'évaluabilité¹ de ces projets, notamment en raison de leur grand nombre, de leur diversité et des informations limitées et de nature variable recueillies à leur sujet (Jalbert-Arsenault et Fafard, 2025). Une analyse d'évaluabilité a donc été réalisée, en utilisant les informations récoltées au cours des processus de sélection, de suivi et de reddition de compte mis en place par le MSSS.

L'analyse de l'évaluabilité des projets a démontré que 93 des 151 projets financés avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments et de pérenniser cet accès. Ces projets semblaient également avoir été réalisés comme prévu. En revanche, la plupart ne seraient pas facilement évaluables en utilisant seulement les données déjà disponibles, en particulier pour ce qui est de l'évaluation de l'amélioration de l'accès aux aliments sains. Il demeurerait tout de même possible d'en évaluer certains aspects avec l'acquisition d'autres informations au sujet des projets.

À la lumière de ces résultats, les besoins d'informations et les conditions de faisabilité d'une évaluation ont été relevés lors d'une consultation des principaux partenaires nationaux de la mesure. Des modalités d'évaluation ont été soumises à la Direction de l'évolution en santé des adultes et des aînés du MSSS. Il a été convenu de procéder à une évaluation permettant de tirer profit des apprentissages issus de la réalisation des projets du PAI-1 afin d'en faire bénéficier de futurs projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains.

1.2 Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation avait pour but de mieux comprendre les facteurs ayant influencé la proposition, la réalisation et la pérennisation des interventions déployées par les projets du PAI-1. Plus précisément, l'évaluation poursuivait les objectifs suivants :

1. Dégager les facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennisation d'interventions ayant un fort potentiel d'améliorer l'accès aux aliments sains.
2. Relever les conditions favorisant l'atteinte et l'implication des groupes en situation de vulnérabilité dans les interventions ayant pour but d'améliorer l'accès aux aliments sains.
3. Estimer, de façon rétrospective, les améliorations perçues de l'accès aux aliments sains et les communautés rejointes par certains projets.
4. Proposer des pistes d'action afin de mieux soutenir la proposition, la réalisation et la pérennité d'interventions ayant un fort potentiel d'améliorer l'accès aux aliments sains.

¹ L'analyse d'évaluabilité consiste en une approche structurée permettant d'examiner non seulement si une évaluation est possible, mais aussi les aspects pouvant être évalués et les conditions requises pour que l'évaluation soit réaliste et réponde aux besoins d'informations. L'analyse réalisée a consisté à vérifier le potentiel des projets d'améliorer l'accès aux aliments sains, examiner la précision avec laquelle leurs objectifs et leurs composantes sont décrits, confirmer leur degré de déploiement, préciser les besoins d'information et estimer la faisabilité de mener une évaluation.

2 MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à ses objectifs, l'évaluation reposait sur une approche mixte. Des groupes de discussion ont constitué la principale méthode retenue afin de recueillir les données de nature qualitative permettant d'approfondir la compréhension des facteurs influençant la proposition, la réalisation et la pérennité des projets. Un questionnaire autoadministré et la géolocalisation des projets évalués ont également été utilisés, notamment pour avoir un aperçu de certaines de leurs retombées. Ces méthodes, ainsi que la stratégie de recrutement des projets et les forces et limites de la méthodologie sont décrites ci-dessous. La matrice d'évaluation présentant les questions d'évaluation, les variables qui leur sont associées et les méthodes s'appliquant à chacune d'entre elles se trouve à l'annexe 2.

2.1 Projets retenus pour l'évaluation

Au terme de l'analyse de l'évaluabilité (Jalbert-Arsenault, Fafard et coll., 2025), le bassin potentiel de projets à évaluer était constitué des 93 projets financés dans le cadre du PAI-1 qui agissaient directement sur l'accès aux aliments². Parmi ceux-ci, seuls ceux toujours en cours au moment d'amorcer l'évaluation et pour lesquels il était possible de joindre un informateur clé ont été considérés. Pour les recenser, la liste de ces projets a été fournie aux personnes qui coordonnaient chacune des TIR-SHV en juillet 2024. Il leur était demandé d'indiquer lesquels étaient toujours en cours et de fournir les coordonnées d'une personne responsable à contacter, le cas échéant. Selon l'information obtenue, 53 de ces projets étaient toujours en cours et l'information était manquante pour 11 projets. Des 53, une douzaine ont été retirés de l'échantillon puisque leur potentiel de résultat sur l'accès aux aliments sains était jugé plus limité (ex. : mise en place de fontaines d'eau, disponibilité d'outils de production, bacs en libre-service, accès limité à un nombre restreint de personnes).

Les responsables ou informateurs clés de 41 projets ont donc été invités par les TIR-SHV ou la répondante en alimentation de la direction de santé publique de leur région, à participer à l'évaluation. Les responsables de 22 projets ont accepté. Un document expliquant les modalités et conditions associées à leur participation (annexe 3) leur a ensuite été transmis, et leur consentement a été recueilli.

2.1.1 Caractéristiques des projets évalués et de leurs représentants

Les 22 projets formant l'échantillon agissent à l'échelle locale ou régionale. Ceux-ci incluaient plusieurs interventions de types variés correspondant à ceux les plus souvent retrouvés parmi les 93 projets financés dans le cadre du PAI-1 qui agissaient directement sur l'accès (Jalbert-

² Il s'agit de projets agissant directement sur au moins une des dimensions de l'accès aux aliments, à l'intérieur de la période de financement. Un modèle d'action présenté à l'annexe 1 a été élaboré pour l'analyse de l'évaluabilité afin de situer la variété de projets financés au sein d'une logique d'action commune sur l'accès aux aliments. Pouvant être considéré comme un modèle logique générique, il décrit les dimensions de l'accès sur lesquelles les différents projets peuvent agir et illustre les zones d'action possibles pour améliorer l'accès aux aliments, de même que les effets possibles des interventions visant cette amélioration.

Arsenault et Fafard, 2025). Les plus fréquents sont la récupération des invendus, les jardins, les cuisines collectives et l'accès à des outils de transformation des aliments. Quelques projets ont aussi mis en place un marché, un kiosque ou un autre type de point de vente. Au total, 14 régions du Québec sont représentées, surtout des régions périphériques aux grands centres et des régions nordiques ou éloignées. La plupart des projets ont été modifiés au fil du temps. En moyenne, deux types d'interventions ont été ajoutés ou retranchés par projet et au moins une intervention planifiée n'a pu être réalisée dans près de la moitié des projets.

Une forte majorité des projets fournissent des aliments³ gratuitement à leurs bénéficiaires et 12 sur 22 ont obtenu, en plus du financement associé à la mesure 3.1 de la PGPS, un financement de la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS). La majorité des projets avaient obtenu, grâce au financement accordé, du matériel, des infrastructures ou des équipements professionnels de conservation ou de transformation des aliments. Dans la plupart des cas, ceux-ci ont été rapportés comme étant toujours en fonction au moment de l'évaluation.

La plupart des représentants des projets évalués étaient toujours directement impliqués dans les projets au moment de la collecte des données, assurant leur coordination ou étant leur responsable. Environ la moitié a contribué à l'élaboration et à la planification des activités de leur projet et près des deux tiers à leur mise en œuvre initiale. Les autres sont présents dans le projet depuis au moins deux ans. Ainsi, presque tous les participants affirment avoir une bonne connaissance du projet et plus de la moitié considèrent même qu'elle est excellente. Les caractéristiques détaillées des projets et de leurs représentants sont présentées à l'annexe 4.

2.2 Collecte et analyse des données

2.2.1 Questionnaire en ligne

Un questionnaire en ligne a été développé sur le système de sondage Voxco et transmis aux 22 représentants des projets lorsqu'ils acceptaient de participer à l'évaluation, préalablement à leur participation à l'un des groupes de discussion. Deux rappels ont été faits afin de maximiser le taux de réponse et le nombre de répondants obtenu est de 19. Le questionnaire, disponible à l'annexe 5, servait à estimer le degré de familiarité des répondants avec le projet représenté et à en faire un portrait sommaire en fonction des caractéristiques des projets, de la perception de l'atteinte et de l'engagement des groupes ciblés, et de la perception des retombées sur chaque dimension⁴ de l'accès aux aliments sains.

³ Bien que la mesure 3.1 avait pour but d'améliorer l'accès à la saine alimentation, les données disponibles ne permettaient pas de statuer sur la qualité nutritionnelle de tous les aliments pour lesquels les projets visaient à améliorer l'accès.

⁴ Les dimensions de l'accès aux aliments considérées et définies à l'annexe 1 sont la disponibilité, l'accessibilité physique ou géographique, l'accessibilité économique, l'acceptabilité et la commodité.

Des statistiques descriptives ont été produites et des constats élaborés en fonction des questions d'évaluation. Quelques croisements ont été faits entre les types d'interventions et d'autres variables (ex. : implication des bénévoles, intérêt des bénéficiaires, gratuité ou non des aliments offerts). Ces résultats ne sont pas présentés, n'ayant pas fait ressortir de cas particuliers ou ne permettant pas d'obtenir des résultats fiables en raison du petit échantillon.

2.2.2 Groupes de discussion

Les 22 représentants des projets ayant accepté de prendre part à l'évaluation ont été invités à participer à l'un de trois groupes de discussion. Ces échanges de 90 minutes, rassemblant 6 ou 7 représentants chacun, ont eu lieu à distance sur la plateforme Teams à la fin octobre 2024. Le nombre de participants est de 20 au total. La répartition des questions traitées dans chaque groupe, ainsi que le guide d'animation, sont disponibles à l'annexe 5.

Les groupes de discussion ont été enregistrés et le contenu audio a été transcrit automatiquement en utilisant la fonction transcription de la plateforme Teams. Cette transcription a été vérifiée et complétée par une personne de l'équipe projet. L'analyse des verbatims a été réalisée en trois étapes. Le matériel a d'abord été codifié à l'aide du logiciel Nvivo en utilisant une logique déductive adaptée à chaque question d'évaluation. Ensuite, une analyse de contenu thématique (Paillé et Mucchielli, 2008) a été menée individuellement par les deux membres de l'équipe projet à partir du matériel codifié, en utilisant une logique inductive. Cette analyse a été complétée par une mise en commun des résultats, avec la perspective d'une recherche de consensus.

Les facteurs s'appliquant à plusieurs situations ont été retenus, mais aussi ceux ayant influencé de façon importante quelques projets seulement. Par conséquent, une attention a été portée à la convergence des propos recueillis et à la diversité des acteurs en faisant mention (ex. : type d'informateurs clés, échelle d'intervention du projet), mais la fréquence des propos n'est pas rapportée dans la présentation des résultats.

Finalement, afin d'en faciliter la présentation, les constats ont été rassemblés selon qu'ils s'appliquaient davantage à la proposition, à la réalisation ou à la pérennité des projets. Les facteurs ont également été organisés selon le type d'influence exercé (facilitante ou contraignante), puis regroupés en fonction de catégories plus larges. Les détails de chaque étape sont présentés à l'annexe 6.

2.2.3 Géolocalisation des projets évalués

Afin de mieux comprendre le type de communautés dans lesquelles se déroulent les projets financés, les territoires d'intervention des 41 projets ayant été considérés pour l'évaluation ont été localisés à partir des informations transmises par le MSSS pour l'analyse d'évaluabilité qui a précédé l'évaluation (Jalbert-Arsenault, Fafard et coll., 2025). Comme l'échelle géographique des coordonnées fournies n'était pas uniforme (ex. : adresse, quartier, ville, municipalité régionale de

comté [MRC]), une ou plusieurs aires de diffusion⁵ ont été attribuées à chaque projet, selon qu'il se déroulait sur un seul ou plusieurs sites.

Chaque aire de diffusion a été catégorisée selon qu'elle était située dans une région métropolitaine de recensement, dans une agglomération de recensement ou dans une petite ville ou en milieu rural et a été associée à une zone d'influence métropolitaine⁶ (Statistique Canada, 2021). L'indice de défavorisation matérielle⁷ et sociale⁸ pour le Québec (INSPQ, 2021) et l'indice de déserts alimentaires⁹ et d'accessibilité aux commerces d'alimentation (INSPQ, 2024) ont aussi été documentés pour chacune à l'aide du logiciel ArcGIS. Des moyennes de ces indices ont été calculées pour les projets agissant sur plusieurs sites, mais certaines données ont été exclues lorsque l'écart entre les valeurs était important et que la moyenne n'était pas représentative de l'ensemble. Pour les mêmes raisons, les projets dont la portée géographique correspondait à l'ensemble de la région ou de la MRC ont été exclus de l'analyse. Des données concernant le type de communauté et leur niveau de défavorisation ont pu être obtenues pour environ la moitié des projets évalués.

2.3 Forces et limites de l'évaluation

Considérant la variété de contextes dans lesquels se déploient les projets évalués et de types d'interventions y étant inclus, une approche qualitative était appropriée pour faire ressortir l'éventail des facteurs associés à leur proposition, leur réalisation et leur pérennisation. La participation des représentants de près de la moitié des projets toujours en cours a aussi permis de relever une variété de facteurs d'influence applicables à cette diversité de projets et à leur contexte. Le recours à des groupes de discussion a permis d'obtenir des explications et suggestions détaillées et orientées sur les défis particuliers que pose la mise en œuvre de projets agissant sur l'accès aux aliments sains.

Par ailleurs, la grande majorité des représentants étaient bien au fait de l'historique et de la situation de leurs projets, plusieurs étant présents depuis ses débuts. Ils se sont exprimés avec spontanéité lors des groupes de discussion, rapportant des points positifs et des difficultés vécues. De plus, lors de l'analyse thématique, une grande convergence a été observée entre les

⁵ « Une aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable [...] dont la population moyenne est de 400 à 700 habitants d'après les données du Recensement de la population. »

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/definition-fra.cfm?ID=geo021>

⁶ Les catégories de zone d'influence métropolitaine réfèrent au pourcentage de la population active d'un secteur qui se déplace pour aller travailler dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.

⁷ Les variables considérées dans l'indice de défavorisation matérielle, séparé en quintiles allant de secteurs très favorisés à très défavorisés, sont la scolarité, le revenu et l'emploi.

⁸ Les variables considérées dans l'indice de défavorisation sociale, séparé en quintiles allant de secteurs très favorisés à très défavorisés, sont la proportion de personnes vivant seules, de personnes divorcées/séparées/veuves et de familles monoparentales.

⁹ Un désert alimentaire est un secteur économiquement défavorisé et caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive (épicerie, supermarché, marché public).

constats relevés individuellement par les membres de l'équipe projet et une discussion a permis d'obtenir un consensus lorsque nécessaire.

Toutefois, malgré la diversité des projets inclus dans l'évaluation et le fait que les principaux types d'interventions y soient représentés, certaines réserves peuvent être apportées quant à la généralisabilité des résultats obtenus. Par exemple, comparativement à l'ensemble des projets financés, une plus grande proportion de projets évalués offre gratuitement des aliments, reçoit aussi un financement du PAGIEPS, ou se déploie dans une communauté rurale. Cette situation pourrait avoir fait ressortir certains types de facteurs s'appliquant plus particulièrement à ces contextes. Par ailleurs, comme les projets n'étant plus actifs n'ont pas été considérés dans l'évaluation, il n'est pas possible de déterminer si les facteurs d'influence relevés s'appliquent également à eux. Une limite similaire ressort également quant à la représentativité des résultats associés aux types de communautés rejointes, les données de géolocalisation n'étant disponibles que pour environ la moitié des projets évalués.

Finalement, l'évaluation des effets sur l'accès aux aliments sains a eu lieu plusieurs années après la mise en place des projets et repose sur la perception de personnes qui y sont directement impliquées, pouvant ainsi introduire des biais de mémoire et de désirabilité. En l'absence d'autres données (ex. : mesure objective de l'accès, perception des bénéficiaires), il n'est pas possible d'en vérifier objectivement la présence ou l'ampleur.

2.4 Considérations éthiques et de qualité

Les enregistrements audios et les transcriptions des groupes de discussion, de même que les données du questionnaire demeurent confidentiels et accessibles uniquement à l'équipe d'évaluation. Les données collectées ont été traitées en toute confidentialité et sont présentées sans nommer les projets et de manière à maintenir l'anonymat de leurs représentants. Les participants ont été préalablement informés de ces modalités et y ont consenti.

Deux comités ont soutenu l'équipe projet tout au long du processus. Un comité scientifique, composé de deux conseillers scientifiques de l'INSPQ et d'une professionnelle de la Direction de l'évaluation de programmes du MSSS, avait pour mandat de soutenir le processus scientifique lié au projet incluant la méthodologie déployée et l'analyse des données. Un comité consultatif regroupant une professionnelle du MSSS et des représentants des principaux partenaires de la mesure 3.1 a soutenu le processus d'identification des projets à évaluer et a permis de contextualiser la démarche, de la collecte de données à l'analyse. Les membres de ces deux comités ont été invités à formuler des commentaires sur une version préliminaire du rapport.

Ce rapport a aussi fait l'objet d'une révision par les pairs conformément au Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques de l'INSPQ. Cette révision a porté en particulier sur le contenu, les méthodes, les conclusions, la complétude du document et les enjeux éthiques. Les autrices ainsi que les réviseuses et le réviseur ont dûment rempli leur déclaration d'intérêt et aucune situation à risque de conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel n'a été relevée.

3 RÉSULTATS

Cette section présente les principaux facteurs associés à la proposition, la réalisation et la pérennisation de projets visant à améliorer l'accès aux aliments relevés lors des groupes de discussion. Des données issues du questionnaire, comme les groupes rejoints et la perception de l'amélioration de l'accès aux aliments engendrée par les projets, ainsi que des données sur les types de communautés où se sont déroulés les projets sont également rapportées.

3.1 Facteurs influençant la proposition de projets pour financement dans le cadre de la mesure 3.1 de la PGPS

Plusieurs facteurs soulevés lors des groupes de discussion semblent exercer une influence sur la nature des projets proposés et sur l'intérêt et la capacité des organismes à développer et proposer des projets structurants¹⁰. Ces facteurs sont associés à la qualité de la concertation et des partenariats, à la situation des organismes porteurs de projets et de leurs collaborateurs, ainsi qu'aux modalités et conditions de financement.

3.1.1 Facteurs liés à l'organisation et à la qualité de la concertation et des partenariats

L'état de la concertation en alimentation varie d'une région à l'autre, et plusieurs facteurs ont été mentionnés comme ayant influencé, favorablement ou non, la nature des projets proposés pour financement (tableau 1). Une concertation stable, bien orientée et animée intégrant des acteurs de divers secteurs peut faciliter la proposition de projets structurants, surtout lorsqu'un plan d'action concerté en résulte. À l'inverse, une multiplicité d'instances peut engendrer de la confusion et une sursollicitation des acteurs qui peuvent se montrer moins favorables à la proposition de projets structurants qui demandent du temps et un investissement soutenu.

On a un comité SAT, notre système alimentaire territorial [...] Ça nous aide beaucoup parce qu'on a une vision beaucoup plus large que ce notre projet va nous demander. Parce qu'on a une vision globale de ce qu'on veut faire de différentes façons. Et ce qu'on a demandé de financer, le projet qui était ciblé, ben, c'était un morceau de tout cet ensemble-là qu'on a financé. (Participant coordonnant un projet régional)

La plupart des participants considèrent qu'une concertation de qualité permet d'avoir une vision plus complète des besoins, d'être plus innovant, d'accroître la pertinence, la cohérence et la complémentarité des actions ou encore d'étendre leurs interventions à d'autres groupes, en plus de faciliter la prise de décision. Pour certains participants, la création et le maintien d'une bonne concertation en lien avec l'alimentation semblent facilités lorsque celle-ci est portée par un organisme régional établi qui en assure le leadership (ex. : Société d'aide au développement des

¹⁰ Projets agissant sur les déterminants structureaux et collectifs de l'accès aux aliments sains, plutôt que sur ses déterminants individuels, par exemple en améliorant les caractéristiques de l'environnement alimentaire. Souvent complexes, ils agissent sur plus d'une dimension de l'accès aux aliments et intègrent différents types d'interventions.

collectivités, Corporation de développement communautaire, MRC). Toutefois, cet organisme régional doit être reconnu par les organismes locaux comme étant légitime de jouer ce rôle. Selon plusieurs participants, ce type d'organisme régional serait plus susceptible d'avoir davantage de ressources lui permettant d'attribuer la coordination et l'animation de la concertation à un employé rémunéré et de soutenir les organismes dans l'élaboration de leurs projets et la formulation de demandes de subvention.

Tableau 1 Principaux facteurs liés à la concertation et aux partenariats exerçant une influence sur la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation portée par un organisme régional ayant des ressources et l'adhésion des partenaires • Animation de la concertation par un employé rémunéré ayant des qualités de leadership et des compétences en gestion de projet • Diversité des acteurs et des secteurs représentés dans la concertation • Présence d'un plan d'action régional concerté adapté aux réalités du territoire
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de concertation à l'échelle locale ou de la MRC • Multiplicité d'instances de concertation en alimentation • Temps et efforts nécessaires à la concertation et à la mobilisation des acteurs afin d'élaborer des projets structurants • Manque de temps et de ressources dans les organismes

De même, quelques participants ont soulevé la pertinence que la concertation rassemble des partenaires de différents secteurs (ex. : MRC, développement économique, commerçants, producteurs, réseau de la santé). En assurant une meilleure vue d'ensemble, cela permet de prendre en considération d'autres déterminants de l'alimentation, comme le logement ou le transport.

La présence d'un plan d'action régional concerté adapté aux réalités locales et régionales est aussi mentionnée par certains comme facilitant la proposition de projets porteurs et orientés sur les besoins. En effet, un tel plan incluant déjà des priorités permet de saisir plus rapidement les possibilités de financement lorsqu'elles se présentent. Dans certains cas, cela a aussi facilité l'obtention des ressources, la répartition de celles-ci selon les capacités et besoins des territoires, ainsi que l'harmonisation des pratiques dans la région, en plus de renforcer davantage la concertation entre les partenaires.

En revanche, l'absence d'instance de concertation en alimentation à l'échelle locale ou de la MRC semble nuire à la proposition de projets structurants. Selon les participants dans cette situation, des liens peuvent tout de même s'établir entre les organismes concernés par l'alimentation, mais ceux-ci sont moins solides et se créent généralement en fonction de besoins précis, comme lorsque des opportunités de financement se présentent. Les projets qui en résultent sont donc formulés rapidement, et souvent plus axés sur la recherche de solutions applicables à court terme par les partenaires disponibles.

La multiplicité d'instances de concertation abordant l'alimentation ou l'accès aux aliments peut aussi constituer un facteur contraignant la proposition de projets structurants. Que ces instances travaillent directement en alimentation ou l'incluent dans le cadre de thématiques plus larges comme la lutte à la pauvreté ou le système alimentaire, il n'est pas rare qu'elles interpellent les mêmes acteurs, fassent appel aux mêmes bailleurs de fonds ou cherchent à implanter des projets similaires. Selon certains participants, cette multiplicité des lieux de concertation peut induire de la confusion chez les partenaires quant aux objectifs de chaque concertation. Cela peut également affecter la participation en sursollicitant les mêmes partenaires, déjà surchargés par la prestation de services associés à la mission de leur organisme. Enfin, cela peut engendrer une dynamique partenariale plus difficile, par exemple, lorsque certains membres jouent un rôle décisionnel rattaché à l'octroi de financement dans certaines de ces instances.

Par ailleurs, plusieurs participants ont aussi fait valoir que la concertation et la mobilisation des acteurs pour proposer un projet structurant demandent du temps et un investissement soutenu. Selon eux, le développement de projets structurants exige de connaître et d'établir les relations avec les partenaires potentiels, provenant souvent de plusieurs secteurs d'activités, mais aussi de concilier leurs logiques d'action différentes (ex. : production commerciale d'aliments, aide alimentaire). Ainsi, plusieurs échanges sont nécessaires pour parvenir à une compréhension commune des objectifs, développer et partager une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux, et élaborer un projet y répondant.

3.1.2 Facteurs liés à la situation des organismes porteurs de projets

La situation des organismes porteurs de projets semble souvent peu propice à la proposition de projets structurants : leur précarité, leurs ressources limitées et leur mission de base plus difficile à concilier avec la nature des projets structurants semblent limiter leur capacité à s'investir dans de tels projets. Si la présence d'employés qualifiés et rémunérés est souvent perçue comme contribuant favorablement au développement et à la proposition de projets plus complexes, plusieurs facteurs associés aux caractéristiques des organismes semblent y nuire (tableau 2).

L'analyse révèle des divergences parmi les participants quant à leur compréhension des objectifs de la mesure 3.1 et de ce qui les distingue de ceux de la mesure 13.1 du PAGIEPS, notamment lorsque le projet bénéficie d'un financement des deux programmes. Cette confusion peut être renforcée par le fait que les deux mesures financent des projets agissant sur l'accès aux aliments sains destinés aux mêmes groupes et que des projets fournissant gratuitement des aliments à leurs bénéficiaires ou à des organismes en sécurité alimentaire ont reçu des sommes des deux mesures.

De même, la définition d'un projet structurant varie selon les participants, certains se référant à la façon dont le projet se réalise, d'autres à sa nature ou au type d'interventions offertes. Quelques-uns considèrent un projet structurant s'il est choisi et développé en concertation, ou encore s'il est accepté ou souhaité par la communauté tandis que pour d'autres, cela sera le cas dès que plusieurs acteurs auront participé à sa mise en œuvre.

Tableau 2 Principaux facteurs liés à la situation des organismes porteurs influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> Personnel qualifié et rémunéré pour élaborer la demande de subvention
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension variable des objectifs de la mesure 3.1 et de ce qu'est un projet structurant Conciliation parfois difficile entre l'engagement pour des projets visant l'amélioration de l'environnement alimentaire et la mission d'organismes offrant des services ou interventions individuelles, comme l'aide alimentaire Disponibilité limitée des ressources pour développer de nouveaux projets tout en maintenant les autres activités de l'organisme Fragilité des organismes porteurs, fort roulement de personnel et essoufflement des chargés de projet et des bénévoles

Par ailleurs, la mission de base des organismes portant des projets financés peut être difficile à concilier avec le développement de projets structurants. Étant souvent orientés vers une offre de services individuels ou répondant à des besoins immédiats, comme de l'aide alimentaire, les organismes semblent mettre l'accent sur les enjeux vécus par leur clientèle plutôt que sur ceux liés à l'environnement alimentaire dans leur lecture des besoins. La plupart des participants rapportent d'ailleurs une faible utilisation des données sur l'environnement alimentaire dans la planification des projets proposés. Par conséquent, ces projets s'inscrivent habituellement en cohérence avec les objectifs de l'organisme et visent souvent à améliorer la disponibilité d'aliments offerts gratuitement ou à faible coût (ex. : glanage, récupération des invendus, cuisine collective) ou à compléter ou élargir l'offre de services déjà en place (ex. : ajout d'un frigo communautaire).

Dans la pyramide des aides, là, on est beaucoup dans la pointe de la pyramide, où est-ce qu'on veut donner à manger, mais il y a plein d'autres étapes à travailler. Je pense qu'il faudrait réfléchir un peu à cet élément-là. (Participant coordonnant un projet régional)

Le développement de projets structurants nécessite du temps et des ressources, peu disponibles pour les organismes porteurs, et dont la mobilisation peut entraîner des répercussions significatives sur leurs autres services. Des participants ayant vécu l'expérience rappellent la complexité de mettre sur pied de nouveaux projets. Entre autres, l'implantation d'une activité génératrice de revenus (ex. : épicerie solidaire) nécessite la création de nouveaux partenariats (ex. : secteur économique ou agricole, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [MAPAQ]) et le développement de nouvelles compétences (ex. : mise en marché, plan d'affaires, normes de salubrité). Dans un contexte de fragilité financière, de fort roulement de personnel et d'essoufflement des chargés de projets qui sont parfois bénévoles, s'investir dans de tels projets est perçu comme difficile.

3.1.3 Facteurs liés à la situation des collaborateurs et partenaires des projets

Divers facteurs liés à la situation des collaborateurs et partenaires des projets sont également rapportés comme ayant influencé la proposition des projets (tableau 3). Les partenaires régionaux connaissant bien la situation et apportant du soutien aux organismes locaux ressortent comme un atout important pour proposer des projets structurants. Tout comme les organismes porteurs de projets, leurs partenaires (ex. : autres organismes communautaires, producteurs agricoles) se trouvent parfois dans une situation précaire pouvant nuire à leur capacité à s'investir dans de nouveaux projets.

Tableau 3 Principaux facteurs liés à la situation des collaborateurs influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du terrain des acteurs régionaux • Soutien des organismes régionaux pour préparer la demande de financement • Soutien d'organismes du secteur économique pour le développement d'activités génératrices de revenus
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Roulement de personnel et perte d'expertise dans les organismes locaux et régionaux • Soutien d'organismes du secteur économique perçu comme peu présent • Précarité des producteurs ou autres fournisseurs de matière première • Non-disponibilité de certaines données jugées utiles pour le développement de projets structurants

Le soutien offert par les organismes régionaux pour déposer une demande de financement est jugé utile et apprécié, mais semble variable selon les régions et les types de projets. La connaissance des besoins de la population et des actions déjà en place dans le milieu permet aux acteurs régionaux de cibler activement les actions à développer ou celles qui pourraient être bonifiées ou élargies si des occasions de financement se présentent. À ce titre, les organisateurs communautaires sont cités quelques fois comme des personnes-ressources fort utiles dans certaines régions, étant donné leur connaissance du milieu et leur capacité à mobiliser les acteurs de la communauté. Les statistiques populationnelles semblent toutefois peu utilisées pour planifier de nouveaux projets, plusieurs participants considérant que celles-ci ne sont pas assez précises pour raffiner la connaissance du milieu que possèdent déjà les intervenants.

Cependant, certains participants observent un roulement élevé de personnel et une perte de l'expertise des acteurs dans plusieurs organismes locaux et régionaux incluant à la coordination des TIR-SHV pouvant affecter la qualité des projets proposés. La méconnaissance de l'historique des actions en place rend plus difficile la proposition de projets structurants ou la bonification de projets existants, entraînant davantage la proposition de nouveaux projets. Cela affecterait aussi la qualité de la concertation et la stabilité des partenariats, en exigeant régulièrement de rétablir les liens, communiquer la vision et susciter l'adhésion aux projets. Le soutien d'organismes du secteur économique est également sollicité pour le développement d'activités génératrices de revenus ou en économie sociale, la plupart des participants affirmant être peu familiers avec de tels modèles. Toutefois, ce type de soutien semble plus difficile à obtenir.

Finalement, la précarité des producteurs alimentaires ou d'autres fournisseurs de matière première affecte également la capacité des organismes à former des partenariats avec eux et nuit à la planification d'interventions intégrant des aliments sains. Les informations au sujet des producteurs et fournisseurs semblent également peu accessibles dans certaines régions (ex. : nombre, distribution et coordonnées des producteurs agricoles présents sur le territoire), alors qu'elles pourraient être utiles lors du développement de nouveaux projets.

3.1.4 Facteurs liés aux modalités et conditions de financement en place

Les modalités retenues pour répartir les sommes qui leur sont allouées varient d'une région à l'autre et semblent influencer l'intérêt et la capacité des organismes à faire une demande de financement, de même que la nature des projets proposés (tableau 4). Non seulement les délais et les exigences pour déposer une demande semblent parfois peu propices au développement de projets structurants, mais certains critères d'admissibilité, réels ou perçus, ne semblent pas répondre aux besoins de ce type de projets.

Tableau 4 Principaux facteurs liés aux modalités et conditions de financement influençant la proposition de projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> Proactivité de la TIR-SHV pour inciter les organismes à proposer ou bonifier des projets
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté d'établir l'équilibre entre le financement de projets à portée régionale ou à portée locale Courte durée, imprévisibilité et intermittence du financement Perception que : <ul style="list-style-type: none"> seuls les nouveaux projets sont admissibles les infrastructures ou équipements ne peuvent être financés seuls de faibles montants sont accordés à la gestion de projet certains types de projets ne sont pas admissibles de nouvelles structures de concertation doivent être créées Courts délais et lourdeur du processus de soumission d'une demande Démotivation lorsque des projets choisis ou priorités en concertation ne répondent pas aux critères d'admissibilité au financement

Certaines régions ont opté pour répartir les sommes entre leurs territoires (ex. : montant alloué à chaque MRC), laissant à chacun le soin de déterminer les projets les plus utiles pour eux, alors que d'autres ont sélectionné les projets directement. À cet égard, plusieurs participants ont soulevé la difficulté de déterminer le juste équilibre à établir pour répartir les sommes entre les projets à portée régionale et ceux à portée locale. Selon eux, les projets régionaux risquent de ne pas répondre à certains besoins locaux alors que le partage des sommes entre les territoires peut affecter la nature, la portée et l'efficacité des projets locaux étant donné les montants peu élevés consentis à chacun. Dans d'autres régions, la TIR-SHV ou un autre organisme régional sollicite activement les organismes pour qu'ils déposent de nouveaux projets ou bonifient ceux déjà en cours. D'après les participants, cette façon de faire contribue à assurer la pérennité de leurs projets et facilite le processus de financement.

L'une des plus grandes contraintes à la proposition de projets structurants semble être la courte durée, l'imprévisibilité et l'intermittence du financement octroyé. La mise sur pied d'un projet structurant, en particulier s'il vise à modifier l'environnement alimentaire ou à s'autofinancer, nécessite du temps.

Non seulement ce temps est requis pour établir les partenariats, mais aussi pour déployer le projet et lui permettre d'atteindre une certaine maturité (ex. : faire connaître le service, attirer la clientèle, développer la fidélité). Devant l'incertitude que les projets pourront y parvenir dans le temps imparti par le financement, quelques participants soulignent qu'ils évitent de déposer des projets trop complexes. Certains partenaires, notamment ceux des secteurs agricole et économique, peuvent aussi être moins enclins à s'investir dans un projet à court terme.

D'autres facteurs soulevés sont associés aux critères d'admissibilité au financement, dont la nature pouvait varier d'une région à l'autre pour autant que les attentes du MSSS soient respectées. Tout d'abord, plusieurs participants perçoivent que seuls les nouveaux projets sont admissibles, ce qui les contraint à déployer beaucoup d'énergie pour innover et proposer des interventions ou services inexistantes dans leur communauté. En effet, certains perçoivent que les interventions déjà implantées correspondent dorénavant à la mission de base de leur organisme. Par conséquent, ils considèrent que même l'ajout d'un site d'intervention ou l'élargissement de la clientèle ciblée par un projet déjà en cours, sans en modifier la nature, ne respectent pas le critère d'innovation. Ces participants cherchent donc sans cesse à développer un nouvel angle ou un nouveau volet à leur projet pour conserver son financement.

Que leur perception soit fondée ou non, plusieurs autres critères ont été rapportés comme contraignants par plusieurs participants et comme ayant des impacts sur la proposition de projet dans leur région. Parmi ces critères, notons les limites quant aux éléments pouvant être financés, comme l'absence de financement destiné aux infrastructures et équipements considérés indispensables pour récolter, entreposer ou transformer les aliments. Les faibles montants accordés à la gestion de projets sont aussi soulignés puisqu'ils limitent la capacité à recruter ou conserver des ressources compétentes pour planifier des projets structurants, diminuant ainsi l'intérêt de certains organismes à agir à titre de fiduciaire. Il en va de même de l'inadmissibilité de certains types de projets, comme ceux basés sur un modèle d'économie sociale, alors que, selon certains participants, ils présentent un plus grand potentiel de pérennisation. La nécessité de créer de nouvelles structures de concertation plutôt que de miser sur celles déjà en place constitue également un frein à la proposition de projets plus structurants et regroupant davantage de partenaires.

Finalement, la lourdeur administrative et les délais parfois courts accordés pour soumettre une demande constituent pour plusieurs d'autres facteurs contraignant la possibilité de proposer des projets structurants. En effet, la mobilisation d'un grand nombre de partenaires, l'obtention de preuves formelles de leur appui et l'estimation de coûts rattachés à certaines activités ou à certains travaux planifiés peuvent diminuer la capacité ou l'intérêt à proposer des projets dans les temps requis, d'autant plus qu'il n'est pas assuré que le financement soit obtenu.

3.2 Facteurs influençant la réalisation des projets évalués

Cette section rassemble les facteurs rapportés comme influençant la réalisation des projets évalués, selon qu'ils affectent leur capacité à se déployer, à rejoindre et favoriser l'implication des groupes en situation de vulnérabilité ou à améliorer l'accès aux aliments sains sur toute l'année.

3.2.1 Facteurs influençant la capacité de déploiement des projets

Parmi les principaux facteurs influençant la capacité de déploiement des projets rapportés par les participants, l'ampleur des tâches associées à la gestion de projets impliquant des aliments ressort comme une contrainte importante, surtout dans le contexte difficile où se trouvent souvent les organismes porteurs (tableau 5). Les conditions et modalités de financement semblent aussi occasionner des contraintes (tableau 6), tandis que plusieurs difficultés peuvent être amoindries grâce au soutien d'un chargé de projet rémunéré et d'une collaboration fructueuse avec les partenaires (tableau 7).

Outre la précarité des organismes porteurs et l'essoufflement des chargés de projets et des bénévoles évoqués à la section précédente, le facteur le plus fortement ressorti des propos des participants est l'ampleur des tâches associées à la gestion de projets impliquant des aliments. Ceux-ci requièrent l'exécution de tâches répétées régulièrement, voire au quotidien : récupérer les aliments aux champs ou dans les commerces, les acheminer aux lieux de transformation ou de distribution, entretenir les jardins ou les équipements, transformer et préparer les aliments, organiser les livraisons. Plusieurs de ces tâches s'exécutent dans un contexte d'urgence nécessitant une grande flexibilité, en raison de la courte durée de vie des aliments, de l'imprévisibilité associée à la météo ou aux occasions imprévues d'obtenir des denrées.

Tableau 5 Principaux facteurs liés aux caractéristiques des projets et des organismes porteurs influençant le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Chargés de projets rémunérés • Motivation et dévouement des responsables, chargés de projets et bénévoles
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Précarité des organismes porteurs • Essoufflement des chargés de projet et des bénévoles • Ampleur des tâches associées à la gestion de projets impliquant des aliments • Contexte d'urgence associé à la gestion de projets impliquant des aliments • Ampleur des tâches associées à la gestion de bénévoles • Roulement de personnel • Complexité d'arrimer le budget provenant de différentes sources de financement • Complexité de la mise en place d'activités génératrices de revenus • Ampleur de la charge de travail demandée aux bénévoles

D'autres défis associés à la gestion de projets financés ont été rapportés par quelques participants comme pouvant affecter le déploiement des projets. Tout d'abord, le recrutement et l'encadrement des ressources humaines, le plus souvent constituées de bénévoles, impliquent des défis comme l'organisation de leur transport, leur formation, le maintien de leur motivation et la reconnaissance de leur contribution dans un contexte de fort roulement de personnel. Par ailleurs, la recherche de financement demeure une préoccupation constante pour la plupart des projets et entraîne des défis d'arrimage des budgets provenant de plusieurs sources. Finalement, la mise en place d'activités génératrices de revenus (ex. : transformation, mise en marché, commercialisation, publicité, etc.), peu présentes au sein d'organismes communautaires, nécessite un temps d'appropriation et d'apprentissage non négligeable. Ces défis sont toutefois amoindris par la grande motivation et le dévouement des responsables de projets et des bénévoles, et la réalisation des projets semble facilitée lorsqu'un chargé de projet rémunéré est disponible pour s'y consacrer.

Ce que je voudrais apporter comme, grand apport là, grande critique, c'est que tout le monde veut payer la bouffe, tout le monde veut payer des infrastructures et personne veut payer des personnes qui doivent gérer ces choses-là. (Participante dirigeant un organisme local)

Quelques participants ont mentionné que les sommes demandées ne s'étaient pas révélées suffisantes pour optimiser le déploiement de leur projet et les principaux facteurs évoqués pour expliquer cette situation sont liés aux modalités et conditions de financement. En particulier, les courts délais pour déposer une demande ainsi que la perception de l'inadmissibilité de certains éléments au financement semblent avoir accentué une sous-estimation du temps et des ressources requises pour la réalisation des activités prévues. C'est particulièrement le cas de projets qui souhaitent déployer de nouvelles activités ou qui nécessitent des travaux d'infrastructure ou d'équipement.

Tableau 6 Principaux facteurs liés aux modalités et conditions de financement influençant le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-estimation du temps et des ressources requises pour la réalisation de nouvelles activités accentuée par les : <ul style="list-style-type: none"> – courts délais pour déposer une demande – limites perçues au financement • Limites auto-imposées quant au montant demandé pour embaucher des ressources humaines

Le recours volontaire à des bénévoles pour ne pas avoir l'air trop gourmand dans la demande de financement semble aussi avoir ralenti l'exécution de travaux qui auraient pu être facilités par l'embauche de professionnels (ex. : construction, installation, entretien de matériel ou d'infrastructure).

Le soutien et les échanges avec les partenaires sont considérés comme indispensables au bon fonctionnement des projets, se concrétisant notamment par le partage de ressources (ex. : prêt d'espaces, d'infrastructures, d'équipements, recrutement de bénévoles, transport de participants) et d'informations (ex. : possibilités d'obtenir ou de distribuer des denrées, possibilités de financement). Le partage de pratiques entre les organismes contribue aussi à résoudre divers problèmes rencontrés ou à trouver des solutions pour mieux répondre aux besoins de la population desservie. En particulier, l'accompagnement par des organismes régionaux ou des organismes du secteur économique contribue aussi favorablement à la réalisation de projets structurants ou incluant des activités génératrices de revenus.

En revanche, certains participants soulèvent le caractère dynamique des partenariats, notant que l'adhésion initiale des partenaires n'est pas toujours gage de continuité. En effet, le maintien de l'intérêt dans le temps des acteurs sollicités ou requis peut être complexifié par des changements dans leur disponibilité ou par des divergences entre les logiques d'action propres à chaque secteur.

Tableau 7 Principaux facteurs liés aux partenariats ayant une influence sur le déploiement des projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de ressources, d'informations et de pratiques entre les organismes • Soutien de partenaires ou d'organismes régionaux • Soutien d'organismes du secteur économique
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion initiale des partenaires ne se concrétisant pas toujours à la mise en œuvre • Difficultés à maintenir l'intérêt et la participation des partenaires de différents secteurs

3.2.2 Groupes rejoints et facteurs associés à la capacité des projets à les atteindre

L'atteinte des groupes ciblés par la mesure 3.1 a été explorée de trois manières, soit par la géolocalisation des projets, le questionnaire autoadministré et dans les groupes de discussion. De façon générale, la plupart des projets se situent dans des communautés défavorisées économiquement et les participants considèrent qu'ils connaissent bien les groupes visés. Plusieurs participants affirment qu'ils adaptent les activités et services offerts en mettant en place différents moyens pour répondre à leurs besoins. Cela est toutefois perçu comme plus difficile lorsqu'ils souhaitent atteindre plusieurs groupes différents. D'ailleurs, certains groupes de personnes pouvant présenter une certaine vulnérabilité en matière d'accès aux aliments semblent moins rejoints.

Constats issus de la géolocalisation des projets

Des données concernant le type de communauté et leur niveau de défavorisation ont pu être obtenues pour environ la moitié des 41 projets considérés pour l'évaluation (n = 20). Les données soulignent qu'une forte majorité de ces projets ne sont pas situés en zone de désert alimentaire ou de faible accès aux commerces alimentaires, mais la majorité prend place dans un secteur défavorisé (6/20) ou très défavorisé (12/20) sur le plan matériel, quoique plutôt favorisé

sur le plan social. La même situation est observée pour l'ensemble des projets financés par la mesure 3.1 pour lesquels il a été possible d'obtenir des données (n = 52). Par ailleurs, la quasi-totalité des projets considérés pour l'évaluation sont situés dans de petites villes ou des milieux ruraux de moins de 10 000 habitants (17/20) et une majorité se trouve dans des zones d'influence métropolitaine allant de modérée à nulle, suggérant un certain isolement de ces communautés¹¹. Notons toutefois qu'une plus grande proportion des projets non retenus pour l'évaluation sont situés dans une région métropolitaine de recensement. Les données détaillées se trouvent à l'annexe 7.

Constats issus du questionnaire autoadministré

Il semble que plusieurs groupes pouvant présenter une vulnérabilité en matière d'accès aux aliments sains sont habituellement rejoints par les projets évalués, comme les personnes avec un faible statut socioéconomique ou les personnes âgées (figure 1). Les personnes rejointes par les projets semblent être tout autant des utilisateurs réguliers ou nouveaux des organismes qui portent les projets, mais aussi des personnes de la communauté intéressées par les activités ou services offerts, mais qui n'utilisent pas les autres services de l'organisme. En revanche, même s'ils étaient ciblés par certains projets, quelques groupes semblent moins souvent rejoints, comme les personnes racisées ou des Premières Nations, les personnes issues de l'immigration ou celles dont l'appartenance religieuse peut avoir un impact sur les choix alimentaires.

La plupart des participants croient en général que leurs services et activités sont bien adaptés aux besoins de leur clientèle. En effet, la plupart des répondants au questionnaire estiment que leur projet suscite de l'intérêt auprès des bénéficiaires et un peu plus de la moitié considèrent qu'ils y portent même un grand intérêt. Par ailleurs, les deux tiers d'entre eux indiquent que cet intérêt a grandi au fil du temps.

Constats issus des groupes de discussion

La majorité des participants ont le sentiment de bien connaître les besoins des groupes ciblés par leur projet, mais plusieurs facteurs semblent exercer une influence sur leur capacité à les rejoindre et les impliquer dans les projets (tableau 8). Pour plusieurs, la création de liens directs avec les personnes susceptibles de bénéficier des interventions constitue un moyen privilégié pour connaître leurs besoins et les inviter à participer. Étant donné leur mission et les services qu'ils offrent, plusieurs organismes sont déjà en contact avec des personnes des groupes ciblés, que ce soit directement (ex. : des intervenants d'une école où se situe un lieu d'approvisionnement alimentaire créent un contact avec des élèves en situation de vulnérabilité) ou par l'entremise de leurs partenaires (ex. : organismes ou agents de proximité qui côtoient les groupes ciblés). Des moyens propres à certaines communautés, comme le partage des besoins à la radio communautaire ou la collaboration d'employés municipaux pouvant observer l'utilisation d'un service situé dans leurs locaux ont aussi été relevés.

¹¹ Cet isolement n'est pas de nature géographique, mais plutôt économique, et souligne que peu de résidents de ce secteur se déplacent dans un centre urbain (région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement) pour travailler.

Selon plusieurs participants, la multiplicité de services au sein des organismes crée aussi une diversité de portes d'entrée facilitant l'accès des groupes ciblés, ce qui est d'autant plus renforcé par la complémentarité des interventions entre les organismes, permettant de créer une approche globale envers la personne.

Figure 1 Groupes de personnes pouvant présenter une certaine vulnérabilité en matière d'accès aux aliments rejoints régulièrement ou non par les projets (n = 19)

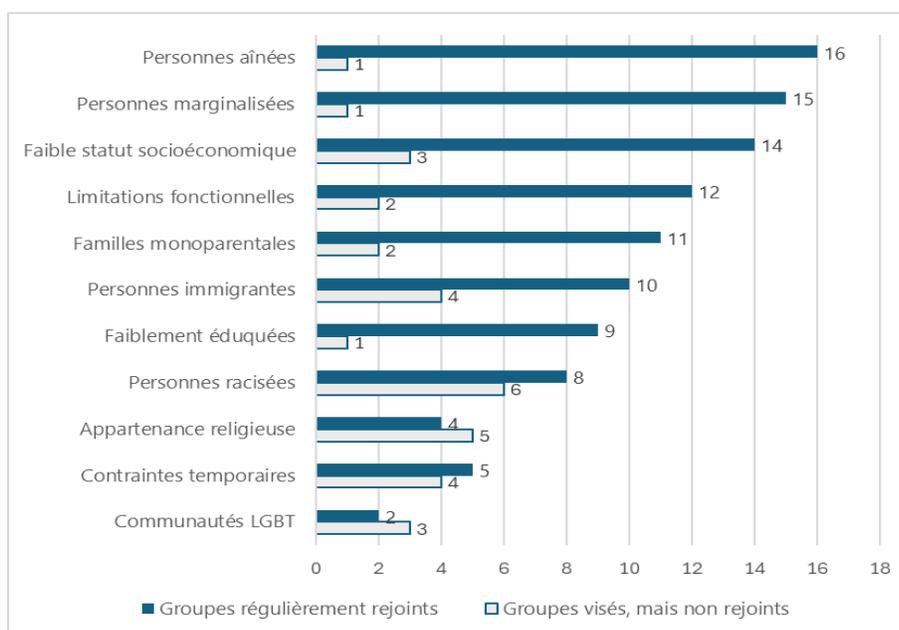


Tableau 8 Principaux facteurs ayant une influence sur la capacité des projets à rejoindre et impliquer les groupes en situation de vulnérabilité rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Liés aux caractéristiques des organismes porteurs et des interventions	
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> Groupes ciblés déjà desservis par l'organisme Proximité géographique avec les groupes ciblés Offre d'activités et de services diversifiés
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> Multiplicité des groupes ciblés ayant des besoins et des préférences variées Risque de stigmatisation des utilisateurs des services
Liés au partenariat	
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec d'autres organismes en contact avec les groupes ciblés Complémentarité des interventions entre les organismes
Liés aux caractéristiques des groupes ciblés	
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment de malaise lors de la participation à un processus de consultation Disponibilité limitée Isolement ou situation précaire Pas d'accès au transport, en particulier en zone rurale Manque possible de connaissances ou de compétences culinaires

Peu de propos ont été émis au sujet de difficultés rencontrées pour connaître et répondre aux besoins des groupes moins rejoints par les projets. Leur consultation pour connaître leurs besoins demeure peu utilisée, et ceux en ayant fait l'expérience rapportent percevoir un malaise chez les membres des groupes ciblés ayant participé à ces processus. Des participants considèrent toutefois que de vouloir rejoindre plusieurs groupes différents, voire toute la population, augmente la difficulté à répondre aux besoins et préférences de tous, complexifiant la mobilisation. Certains ont aussi rapporté une impression que certains services pouvaient entraîner un risque de stigmatisation des personnes les utilisant, par exemple une épicerie communautaire aurait été perçue comme une « épicerie pour les pauvres ».

[...] chaque clientèle aura sa façon d'aller, les retrouver, d'aller les rejoindre pour qu'ils participent ou pas. [...] On a beaucoup aussi de, de sans-abris qui utilisent le frigo communautaire. Puis, même si je les interpelle ou que les intervenants les interpellent pour participer à une cuisine collective, ils ne le feront jamais. Fait que, tu sais, ils viennent utiliser le frigo, c'est uniquement le frigo qui vont utiliser [...] la forêt nourricière avec les noix puis les fruits qui sont accessibles c'est pas eux qui vont aller cueillir. Donc ça va être plutôt nos familles [...] Ça dépend vraiment qui on veut aller rejoindre. (Participante dirigeant un organisme local)

Des facteurs rapportés comme contraignant la participation aux activités relèvent parfois de caractéristiques perçues chez les groupes visés. Notamment, la disponibilité limitée de certains groupes, comme les travailleurs et les jeunes familles, réduirait leur participation aux interventions. D'autres groupes, comme les personnes âgées ou les personnes en situation d'itinérance, sont aussi perçus comme pouvant être plus réticents ou éprouver plus de difficulté à utiliser les services offerts en raison de leur isolement ou de leur situation précaire. Le manque de transport collectif dans certains secteurs et le manque de compétences culinaires ont aussi été rapportés comme des facteurs nuisant à la participation de certains aux interventions déployées. Afin de s'adapter aux besoins des groupes ciblés, plusieurs solutions mises en place ont été rapportées par les responsables de projets et sont présentées à l'annexe 8.

3.2.3 Facteurs affectant la capacité à améliorer l'accès aux aliments tout au long de l'année

Plusieurs participants aimeraient faciliter l'accès aux aliments sur toute l'année et certains projets ont été instaurés dans ce but (ex. : projet de transformation des aliments avec conservation dans des conteneurs-congélateurs). D'autres ont ajouté de nouveaux volets aux interventions initialement prévues afin de tendre vers cet objectif (ex. : acquisition d'une serre pour étendre la période de production, récupération des invendus sur toute l'année). L'accès aux différents types de ressources nécessaires au projet semble souvent être la principale difficulté rencontrée, alors que le partenariat contribue à faciliter l'atteinte de cet objectif (tableau 9).

Plus des trois quarts des répondants au questionnaire qui représentent des projets de glanage, de récupération ou de cuisine collective (n = 13) indiquent qu'il est facile ou très facile de se procurer des aliments auprès des fournisseurs (ex. : producteurs, commerces, organisations). Une majorité souligne, en rétrospective, un maintien ou une croissance de l'intérêt de leurs

fournisseurs à contribuer à leur projet et prévoit la même chose pour les prochaines années. Toutefois, les participants aux groupes de discussion situés en région éloignée rapportent les coûts importants engendrés pour récupérer et distribuer des aliments, notamment en raison des grandes distances à parcourir. De plus, assurer la disponibilité d'aliments hors de la période estivale demeure un défi pour plusieurs, surtout lorsque l'approvisionnement repose principalement sur des denrées produites localement (ex. : projets de jardins ou de glanage). Cette limite est d'autant plus importante en région nordique, où la période de production est courte et souvent moins productive, diminuant la capacité de produire des surplus pouvant être transformés ou entreposés à plus long terme.

Tableau 9 Principaux facteurs ayant une influence sur la capacité des projets à améliorer l'accès aux aliments à l'année

Type d'influence	Facteurs rapportés
Liés à l'accès aux ressources	
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt des fournisseurs de denrées alimentaires à contribuer au projet • Flexibilité et adaptation des types d'activités incluses dans le projet
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts associés aux distances à parcourir pour obtenir et distribuer les aliments • Insuffisance de denrées produites localement pour répondre aux besoins à l'année • Accès insuffisant à des infrastructures ou des équipements de transformation ou de conservation des aliments • Perception que les infrastructures ou l'équipement de transformation, conservation ou distribution des aliments ne peuvent être financés
Liés à la concertation et aux partenariats	
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de ressources entre les organismes • Partage rapide et fluide d'informations entre les organismes • Partage de pratiques similaires entre projets ayant les mêmes activités ou buts • Portrait des partenaires potentiels et de leur échelle et capacité d'action
Liés aux caractéristiques des groupes ciblés	
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Perception d'un intérêt limité ou d'un manque de disponibilité pour transformer et conserver les aliments

Pour étendre la période de disponibilité des aliments pendant la saison hivernale, quelques projets misent sur l'ajout d'autres sources d'approvisionnement, par exemple, en ajoutant à la récupération des aliments au champ la récupération des invendus dans les commerces et institutions ou, plus rarement, en intégrant à leur projet l'organisation d'activités de pêche ou de chasse sur le territoire. La principale solution rapportée pour maintenir une disponibilité d'aliments au-delà de la période estivale consiste à les entreposer ou à les transformer (ex. : mise en conserve, préparation de repas, potages, purées, préparation pour la congélation).

Or, l'accès aux infrastructures (ex. : cuisine certifiée par le MAPAQ, chambre froide, conteneurs réfrigérants, congélateurs) et aux équipements requis pour réaliser ces activités ressort comme un facteur limitant pour plusieurs projets. Non seulement ces ressources sont souvent inexistantes, insuffisantes ou inaccessibles dans une région, mais plusieurs participants soulignent aussi la difficulté d'obtenir des fonds pour s'en procurer. Pour pallier ces difficultés, le

partage de ressources (ex. : espaces, infrastructures et équipements, coûts de chauffage, ressources humaines), d'informations (ex. : possibilités de récupération, disponibilité de ressources, possibilités de financement) et de pratiques, évoqué précédemment, s'avère souvent essentiel pour étendre la durée de l'accès aux aliments hors de la période estivale.

La présence d'un plan régional qui inclut un portrait exhaustif des partenaires potentiels et de leur échelle et capacité d'action facilite la mise en place de collaborations fructueuses. Un participant rapporte, par exemple, des ententes entre des organismes de sa région offrant des aliments à faibles coûts et des producteurs locaux possédant une capacité d'entreposage ou de transformation. Ces ententes permettent aux organismes d'acheter leurs produits plus tard dans l'année tout en contribuant à la viabilité économique des entreprises agricoles.

Finalement, certains participants souhaiteraient encourager leurs bénéficiaires à transformer eux-mêmes les aliments pour les conserver pendant la période hivernale. Toutefois, plusieurs d'entre eux rapportent un intérêt limité ou un manque de disponibilité de leurs bénéficiaires à cet effet. Cette perception est d'après eux renforcée par la popularité et la préférence qu'ils observent chez leur clientèle pour les aliments prêts à manger.

3.3 Facteurs influençant la pérennité des projets

Pour les participants, la pérennité des améliorations apportées à l'accès aux aliments est directement liée à la pérennité de leur projet. Plusieurs facteurs rapportés comme affectant positivement ou négativement leur capacité à pérenniser ces activités rejoignent des facteurs énumérés précédemment (tableau 10).

Tableau 10 Principaux facteurs exerçant une influence sur la pérennité des projets rapportés lors des groupes de discussion

Type d'influence	Facteurs rapportés
Facilitante	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de l'organisme porteur envers le projet • Projets portés par un organisme régional, avec davantage de moyens • Engagement des chargés de projets, employés et bénévoles • Créativité et innovation des chargés de projet et des organismes porteurs
Contraignante	<ul style="list-style-type: none"> • Charge de travail importante et constante • Incompatibilité entre mission de l'organisme et objectif de rentabilité • Coûts d'exploitation importants • Milieu d'implantation et contexte peu propices à la génération de revenus • Incertitude quant à l'avenir du projet • Bassin de bénévoles limité et essoufflement des bénévoles actifs

Les participants soulignent que l'engagement des organismes porteurs contribue fortement au maintien des activités et services offerts par les projets. En effet, malgré les défis, les organismes portant les projets évalués ont choisi de les maintenir à la fin du financement obtenu étant donné l'importance qu'ils y accordent et les retombées qu'ils observent. La recherche de moyens pour assurer la poursuite du projet constitue toutefois une charge de travail importante

et constante. Cela peut être plus facile pour des organismes régionaux ayant un budget de fonctionnement plus stable et davantage de capacité à réaménager les tâches de leurs chargés de projet. Dans de plus petits organismes, le maintien des interventions financées se fait parfois au détriment d'autres services offerts.

Par ailleurs, pour certains, la pérennité des projets dépend de la capacité d'autofinancer les activités. Or, la plupart des organismes porteurs ont pour mission d'offrir du soutien rapide aux personnes en situation de vulnérabilité, et les projets évalués consistent souvent à donner des aliments à leurs bénéficiaires ou à fournir des organismes qui offrent de l'aide alimentaire. Ainsi, plusieurs participants perçoivent une incompatibilité entre ces objectifs et le fait de devoir assurer la rentabilité ou l'autofinancement de leurs activités.

Mais nous, on est dans un petit milieu, là, on a pas le volume qui nous permet de, que ça puisse fonctionner. [...] Là, on veut le faire à notre échelle, mais naturellement on n'est pas capable d'avoir le volume [...] avec des petits villages. Mais là, comment qu'on maintient une vitalité d'une entreprise quand même sociale, dans un petit milieu avec, ça fait partie des difficultés, vraiment qu'on rencontre, là, puis, j'ai pas la solution, là. (Participant coordonnant un projet régional)

La rentabilité des activités est aussi jugée peu réaliste, même si plusieurs y aspirent. D'une part, les coûts d'exploitation, incluant dans certains cas les coûts d'approvisionnement, sont importants. D'autre part, les milieux et contextes dans lesquels ces projets sont implantés sont peu propices à la génération de revenus. En effet, la présence d'autres commerces et le faible bassin de clients potentiels nuisent à la viabilité des activités. Par exemple, il a été souligné qu'il faut généralement un grand bassin de personnes prêtes à payer un prix solidaire pour compenser les ventes à prix modique ou les dons. Or, dans certaines régions ou communautés, les clients sont généralement peu nombreux, ou encore la population est peu familière avec la tarification sociale et peut donc être moins encline à y participer ou à y avoir recours. D'autres sources de financement sont donc jugées essentielles pour maintenir ces services.

Finalement, des participants rapportent que l'incertitude quant à l'avenir de leur projet contribue à sa fragilité, en affectant leur capacité à retenir les ressources humaines. Dans presque tous les cas, la pérennité du projet est tributaire de l'engagement de bénévoles, mais près de la moitié des répondants au questionnaire considèrent qu'il est difficile ou très difficile de les recruter. Le recrutement est d'autant plus difficile dans les petits milieux où le bassin de bénévoles potentiels est plus limité et la population vieillissante. Quoique l'évolution de l'engagement des bénévoles varie, diminuant pour le tiers des projets mais grandissant pour près de la moitié, plusieurs participants mentionnent que leurs bénévoles sont à bout de souffle, mettant ainsi en péril leur capacité à poursuivre leurs activités.

Dans tous les cas, les participants mentionnent devoir faire preuve de créativité et d'innovation pour assurer la pérennité de leur projet, même lorsqu'il fonctionne bien. Plusieurs moyens ont été mis en place à cet effet, notamment en apportant des ajustements aux activités et services offerts ou en développant de nouvelles sources de revenus. Certains ont, par exemple, modifié leurs processus pour réduire la charge de travail (ex. : congélation des aliments pour réduire la

fréquence de livraison), alors que d'autres ont diversifié les produits offerts et introduit la livraison dans des endroits fréquentés par des clientèles susceptibles de payer un prix solidaire pour leurs aliments. D'autres ont opté pour l'application de diverses formes de tarification sociale ou accepté des contrats de production pour d'autres organismes. Les conditions ayant favorisé l'implantation de ces moyens correspondent en général aux facteurs ayant facilité la réalisation et la pérennité des projets déjà évoqués. Les principaux moyens mis en place, ainsi que les conditions qui en ont facilité l'implantation, sont résumés à l'annexe 9.

3.4 Suggestions proposées pour faciliter la mise en œuvre des projets

Pour chaque question abordée lors des groupes de discussion, les participants ont été invités à faire des suggestions qui pourraient les aider à relever les défis exposés ou qui favoriseraient la proposition, la réalisation ou la pérennisation de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Ces suggestions, résumées au tableau 11, n'ont pas fait l'objet d'un exercice de priorisation ou d'une recherche de consensus, et l'ensemble des suggestions émises sont rapportées, qu'elles s'appliquent ou non à plusieurs cas. Certaines peuvent contribuer à faciliter la mise en œuvre des projets à toutes les phases, de leur développement à leur pérennisation, alors que d'autres pourraient avoir des retombées plus importantes lors d'une phase en particulier. De même, plusieurs suggestions s'adressent principalement aux responsables de la mesure 3.1, mais peuvent aussi trouver un écho auprès de tous les acteurs concernés.

Plusieurs suggestions concernent les conditions de financement. Selon plusieurs participants, un financement prévisible et à moyen terme permettrait d'assurer plus de stabilité aux projets, d'établir des partenariats plus solides, notamment avec des acteurs des secteurs économique et agricole, et de développer des activités génératrices de revenus. Quoique les avis soient partagés, certains croient qu'un financement de trois à cinq ans soit nécessaire pour que ces conditions puissent être mises en place ou pour qu'un projet atteigne un degré de maturité propice à sa pérennité.

Alors, là, pérennité 3 à 5 ans, ça me paraît important. Ça nous permet de développer aussi des activités à valeur économique. Nous, on travaille actuellement avec Cantine pour tous, hein, donc Cantine à l'école, Cantine à domicile qui amène des revenus fort intéressants et qui s'adressent aussi à cette clientèle-là. [...] Donc pérennité, ça nous permet de trouver des partenaires plus solides, plus sérieux, plus à long terme aussi de ce côté-là et développer une valeur économique aussi pour soutenir les activités qui, qui sont moins rentables à ce niveau-là, voilà. (Participant dirigeant un organisme local)

En matière de soutien, deux besoins sont fortement ressortis pour favoriser la mise en place de projets structurants, soit l'accès facilité à des ressources pouvant soutenir le développement d'activités génératrices de revenus ou selon un modèle d'économie sociale, et le réseautage direct entre les promoteurs de projets. Ce réseautage leur permettrait de connaître d'autres types d'initiatives, de partager leurs expériences, de faire connaître leurs bons coups et conditions de succès et d'avoir des personnes-ressources à contacter en cas de besoin.

Tableau 11 Suggestions émises par les participants pour faciliter la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains

Suggestions recueillies	Phases où ces suggestions s'appliquent		
	Proposition	Réalisation	Pérennité
Pour favoriser une concertation et un partenariat de qualité, propices aux projets structurants			
<ul style="list-style-type: none"> Miser sur les structures de concertation existantes Clarifier les attentes en lien avec les objectifs de la mesure 3.1 auprès des instances en alimentation Travailler avec les acteurs locaux et tenir compte de leurs particularités dans le plan d'action régional Mobiliser les milieux de l'éducation et de la santé pour qu'ils s'impliquent dans les projets Viser à harmoniser certaines normes et pratiques au sein des territoires d'une région* 	X		
	X		
	X		
	X	X	X
		X	X
Pour améliorer la situation des organismes portant les projets			
<ul style="list-style-type: none"> Avoir des chargés de projet rémunérés Prévoir des fonds pour accomplir certains travaux exigeants plutôt qu'ils reposent sur des bénévoles* S'assurer que la mission de base des organismes porteurs soit suffisamment financée avant de les encourager à réaliser des projets structurants 	X	X	X
		X	X
	X	X	X
Pour des modalités et conditions de financement propices à la réalisation de projets structurants			
<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les consignes et attentes relatives aux types de projets attendus et aux groupes à rejoindre Offrir un financement prévisible de 3 à 5 ans Simplifier les processus et modalités de demande de financement Regrouper les différentes sources de financement autour d'une entente sectorielle pour offrir un financement plus substantiel Développer les capacités d'infrastructures de production, de transformation et d'entreposage dans chaque région Soutenir les interventions qui fonctionnent bien Bonifier les fonds accordés à la gestion de projets Financer des activités éducatives pour susciter l'intérêt de la communauté et des bénévoles ou le maintenir durant l'hiver* 	X		
	X		
	X	X	X
	X		
		X	X
			X
		X	X
	X	X	X
Pour soutenir les promoteurs de projet			
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter le réseautage entre les promoteurs de projets, afin qu'ils connaissent mieux ce qui fonctionne à d'autres endroits et les conditions requises pour mener ces types de projets Soutenir les activités génératrices de revenus ou les projets basés sur un modèle d'économie sociale Offrir de la formation aux organismes sur les manières d'agir auprès de personnes en situation de vulnérabilité* 	X	X	
	X	X	X
		X	
Autre suggestion non directement liée à la mesure 3.1			
<ul style="list-style-type: none"> Instaurer des programmes pour agir davantage en amont auprès des jeunes (ex. : cours d'économie familiale, programme d'alimentation en milieu scolaire)* 			

* Suggestions proposées par peu de participants ou qui ne s'appliquent qu'à quelques cas, mais qui étaient jugées importantes pour les personnes qui les ont émises.

Finalement, une suggestion non rattachée à la mesure, mais partagée par plusieurs participants à l'un des groupes de discussion, fait référence à l'importance pour eux d'agir de multiples façons pour améliorer l'accès à la saine alimentation, en particulier auprès des jeunes. Ils suggèrent ainsi d'offrir des repas équilibrés et gratuits à l'école, ou encore d'instaurer des programmes visant à développer les compétences des jeunes pour qu'une fois adultes, ils puissent plus facilement s'alimenter sainement et à faible coût.

3.5 Perception d'une amélioration de l'accès aux aliments sains

Tous les projets évalués ont pour objectif d'améliorer l'accès aux aliments sains. Parmi ceux-ci, presque tous souhaitent améliorer l'accès aux légumes et fruits et près des deux tiers à des aliments produits localement. Environ le tiers cherche à améliorer l'accès à d'autres types d'aliments, comme les produits laitiers ou différents produits protéinés ou produits céréaliers, tandis que le quart veut bonifier l'accès à des aliments transformés ou prêts-à-manger. Bien que la mesure 3.1 vise l'amélioration de l'accès à la saine alimentation, les données disponibles ne permettaient pas de statuer sur la qualité nutritionnelle de tous les aliments pour lesquels les projets cherchaient à améliorer l'accès.

L'amélioration de l'accès à ces aliments ne peut être mesurée objectivement puisque les données sur l'accès initial aux aliments ne sont pas disponibles. Les réponses au questionnaire suggèrent toutefois que la forte majorité des répondants estime que leur projet a amélioré l'accès aux aliments, et ce, pour chaque dimension d'accès évaluée, soit *la disponibilité, l'accessibilité physique ou géographique, l'accessibilité économique, l'acceptabilité et la commodité*. Les définitions de ces dimensions se trouvent dans le modèle d'action présenté à l'annexe 1, et les figures 3 à 8, présentées à l'annexe 10, rapportent les résultats détaillés associés à la perception des répondants de l'amélioration de l'accès.

Amélioration perçue de la disponibilité d'aliments : Selon les répondants, les projets ont permis d'améliorer cette dimension principalement en augmentant la quantité ou la variété d'aliments disponibles, le nombre de lieux d'approvisionnement, ou la régularité de la disponibilité d'aliments. Malgré ces perceptions positives, moins du tiers des répondants estiment que leur projet a permis de pérenniser la disponibilité d'aliments.

Amélioration perçue de l'accessibilité physique ou géographique aux aliments : Pour la majorité des répondants, l'amélioration de cette dimension de l'accès semble attribuable à la réduction de la distance ou de la durée de déplacement vers des lieux d'approvisionnement, notamment grâce à l'instauration d'un service de livraison des aliments.

Amélioration perçue de l'accessibilité économique aux aliments : Selon les répondants, cette amélioration passe le plus souvent par une réduction du prix de certains ou de tous les aliments offerts, pour certaines personnes ou encore pour tous. À cet effet, presque tous les projets fournissent au moins certains aliments gratuitement aux bénéficiaires de leur intervention.

Amélioration perçue de l'acceptabilité : Les répondants considèrent que cette dimension de l'accès a été améliorée principalement parce que le lieu d'approvisionnement associé à leur projet est inclusif et suscite une attitude positive chez ses utilisateurs. La moitié des répondants affirment également que les aliments sont maintenant plus frais. Toutefois, les commentaires recueillis en lien avec cette question suggèrent que l'acceptabilité pourrait avoir été interprétée par les répondants comme le fait que les bénéficiaires acceptent maintenant davantage les aliments frais ou sains et non pas que l'environnement soit maintenant plus acceptable du point de vue des bénéficiaires. En accord avec cette hypothèse, seulement quelques répondants mentionnent que les aliments correspondent maintenant davantage aux préférences, valeurs et croyances de la population desservie.

Amélioration perçue de la commodité : Avec les trois quarts des répondants percevant une amélioration à ce sujet, la commodité est la dimension d'accès la moins souvent perçue comme ayant été améliorée par les projets. Environ la moitié des répondants y voient une amélioration en raison de la proximité d'autres services à l'endroit où se situe le nouveau lieu d'approvisionnement, parce que la population connaît maintenant mieux ces lieux et leurs services ou encore parce que l'organisation des services qui y sont offerts répond maintenant davantage aux besoins. Ces perceptions d'amélioration ont toutefois été évaluées rétrospectivement et il n'est pas possible de déterminer si les besoins ou attitudes des utilisateurs ont réellement été évalués. Il est donc difficile d'estimer si les projets ont effectivement amélioré l'attitude des bénéficiaires envers leur lieu d'approvisionnement ou la cohérence entre leurs besoins et l'organisation des services offerts.

4 DISCUSSION

Près de la moitié des projets financés dans le cadre du PAI-1 qui agissaient directement sur l'accès aux aliments sont toujours en cours deux ans après la fin du financement accordé par la mesure 3.1, témoignant favorablement du potentiel de pérennité d'une telle mesure. Reposant principalement sur la tenue de groupes de discussion, l'évaluation de ces projets a permis de tirer profit de leurs apprentissages et pourra alimenter les travaux et réflexions du MSSS et de ses partenaires quant aux orientations et mesures à retenir pour soutenir des actions visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Elle a fait ressortir les facteurs en ayant influencé la proposition, la réalisation et la pérennisation, ainsi que des suggestions pour soutenir la mise en place d'interventions plus structurantes en matière d'accès aux aliments. Elle a aussi permis de relever des conditions favorisant l'atteinte et l'implication des groupes en situation de vulnérabilité dans ces interventions et d'estimer les types de communautés rejointes et l'amélioration perçue de l'accès aux aliments sains.

Il peut être difficile de prétendre à la saturation des données avec seulement trois groupes de discussion abordant chacun plusieurs thèmes. Néanmoins, la richesse et la grande convergence des propos recueillis, malgré la diversité d'interventions déployées, de leur provenance et de leur échelle d'action, renforcent la confiance quant à l'applicabilité des constats présentés. La participation à l'évaluation de personnes représentant près de la moitié des projets toujours en cours et situés dans 14 régions du Québec, constitue également une force de cette évaluation.

Facteurs influençant la proposition, la réalisation ou la pérennité des projets

Le premier objectif de l'évaluation consistait à dégager les facteurs influençant la proposition, la réalisation ou la pérennité de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Plusieurs facteurs facilitateurs ou contraignants ont été relevés. Ceux-ci sont principalement en lien avec l'organisation et la qualité de la concertation et des partenariats, la situation des organismes porteurs des projets, les modalités et conditions de financement, et le soutien offert. La plupart ont été rapportés par plusieurs participants, même s'ils ne sont pas observés dans toutes les régions et qu'ils n'affectent pas tous les projets de la même façon ou avec la même ampleur.

Une concertation de qualité semble influencer la nature des projets proposés, en facilitant le développement de projets structurants et complémentaires avec les actions déjà présentes sur le territoire. La présence d'un plan d'action régional concerté semble aussi favoriser la proposition de projets porteurs, en plus de soutenir la répartition des ressources allouées à la région et l'harmonisation des pratiques entre les territoires locaux. À cet effet, le réseautage direct entre les promoteurs de projets renforcerait ce partage et favoriserait la proposition de projets plus solides reposant sur l'expérience des autres. À l'inverse, la multiplicité d'instances de concertation abordant l'accès aux aliments générerait de la confusion quant aux objectifs poursuivis et une sursollicitation des mêmes partenaires. Une compréhension disparate a d'ailleurs été observée entre les participants quant aux types de projets et aux dépenses admissibles et quant aux caractéristiques d'un projet structurant.

Les partenariats de qualité faciliteraient quant à eux la réalisation des projets, notamment grâce au partage des ressources, d'informations utiles à la réalisation des activités, et de pratiques similaires pouvant améliorer l'efficacité des activités. L'accès à des infrastructures, espaces ou équipements permettant la conservation et la transformation des aliments étant inégal selon les territoires, leur partage facilite la complémentarité entre les activités des organismes et contribue à assurer l'accès aux aliments au-delà de la période estivale. Dans plusieurs cas, cela contribue aussi à la pérennisation des projets, permettant une diversification de leurs activités et la génération de revenus pouvant compenser en partie les activités non rentables.

La situation précaire de nombreux organismes porteurs de projets, notamment sur le plan financier, et leur manque de ressources humaines rémunérées pour développer des projets plus structurants réduisent leur capacité à s'y investir. Cela peut les conduire à privilégier des projets correspondant davantage à leur offre de service habituelle, souvent orientée vers le soutien individuel ou la réponse à des besoins immédiats, comme l'aide alimentaire. La recherche de moyens pour assurer la pérennité des projets demeure une charge de travail importante et constante et, dans de plus petits organismes, le maintien des interventions financées se fait parfois au détriment d'autres services offerts. L'incertitude quant à l'avenir des projets affecte aussi la capacité à retenir les ressources humaines et augmente la charge demandée aux bénévoles. Ces enjeux seraient moins problématiques pour des organismes régionaux, ayant un budget de fonctionnement plus stable.

Quant aux modalités et conditions de financement en place, elles favoriseraient peu le développement de projets structurants visant à améliorer l'accès aux aliments. En effet, les courts délais et la lourdeur administrative pour déposer une demande peuvent diminuer la motivation des organismes à proposer un projet ou encore limiter la proposition de projets structurants dont la planification exige plus d'efforts et de temps. La perception que seuls de faibles montants peuvent être accordés à la gestion des projets limiterait également l'intérêt des organismes à s'impliquer ou à agir à titre de fiduciaire. De plus, la courte durée, l'imprévisibilité et l'intermittence du financement nuiraient à l'établissement de partenariats jugés utiles, en particulier avec les acteurs des secteurs économique ou agricole, qui semblent moins intéressés à s'investir dans des projets à court terme.

Finalement, le soutien obtenu par les promoteurs de projets, notamment de la part d'organismes régionaux, a facilité la proposition de projets structurants. Le soutien pour développer des projets comportant des activités génératrices de revenus ou d'économie sociale serait également utile aux promoteurs de projets qui sont souvent peu familiers avec ce type d'activités, mais celui-ci semble limité, peu connu ou peu accessible.

Une certaine prudence demeure nécessaire quant à la portée de ces résultats, car il n'est pas possible de déterminer si d'autres facteurs ont influencé l'arrêt de certains projets ou si d'autres conditions non abordées dans l'évaluation auraient pu favoriser leur maintien. Par exemple, l'influence positive d'une démarche de suivi ou d'activités d'évaluation structurées pour soutenir l'amélioration et l'ajustement des interventions n'est pas ressortie spontanément des groupes de discussion alors qu'il s'agit d'un facteur documenté contribuant à la pérennité de projets de

ce type (Bacon et coll., 2021). Il en va de même de la communication stratégique aux parties prenantes, aux décideurs et à la population de l'utilité du projet, de ses résultats et de ses orientations futures. La contribution potentielle de ces facteurs dans le cas des projets financés reste à explorer. Enfin, peu de projets situés dans des centres urbains ont été rejoints dans le cadre de l'évaluation. Il n'est donc pas possible d'affirmer si ces derniers rencontrent des enjeux particuliers à leur contexte. Une autre démarche évaluative abordant plus directement ces enjeux serait nécessaire pour s'en assurer.

Atteinte des groupes en situation de vulnérabilité

Le deuxième objectif de l'évaluation consistait à examiner les conditions favorisant l'atteinte et l'implication des groupes en situation de vulnérabilité dans les interventions financées. De façon générale, les participants aux groupes de discussion ont l'impression de bien connaître les besoins des groupes en situation de vulnérabilité et de bien les rejoindre étant déjà en contact avec eux ou avec des personnes qui les connaissent bien. Par conséquent, les démarches formelles de consultation sont plutôt rares et les quelques personnes les ayant expérimentées les considèrent comme peu utiles. Une majorité de participants à l'évaluation croient être en mesure de bien s'adapter aux besoins des groupes cibles et mettent en place différentes stratégies et des services variés pour répondre à leurs situations et préférences. Plusieurs font ressortir que cela est toutefois plus difficile à réaliser lorsque de multiples groupes ayant des besoins diversifiés sont ciblés.

Les résultats au questionnaire révèlent toutefois que tous les groupes pouvant présenter une vulnérabilité en matière d'accès aux aliments ne sont pas nécessairement rejoints. En particulier, les personnes racisées, issues de l'immigration ou pour qui l'appartenance religieuse peut avoir un impact sur les choix alimentaires semblent plus difficilement rejointes par les interventions déployées. Cette situation n'ayant toutefois pas été explorée de façon approfondie lors des groupes de discussion, d'autres démarches s'avèrent nécessaires pour en saisir plus précisément l'ampleur, en comprendre les raisons et explorer des solutions permettant d'y remédier.

Aperçu des communautés rejointes par les projets et de leurs retombées sur l'accès aux aliments

Les données de géolocalisation, même si elles n'ont pu être appliquées qu'à une partie des projets évalués, ont permis de constater que la plupart se situent dans des milieux correspondant aux objectifs de la mesure 3.1, soit des milieux défavorisés ou très défavorisés économiquement, et de petites villes ou des milieux ruraux pouvant être considérés comme isolés. En revanche, peu de projets se déploient dans des zones de faible accès aux commerces alimentaires ou de désert alimentaire. La plupart d'entre eux agissent toutefois principalement sur l'accès économique et offrent ainsi des aliments, notamment des légumes et des fruits, gratuitement ou à faible coût à leurs bénéficiaires ou à toute la population.

L'évaluation cherchait aussi à obtenir un aperçu des retombées des projets évalués sur l'accès aux aliments sains en recueillant, de façon rétrospective, la perception de leurs responsables à ce sujet. Ces derniers ont une perception plutôt positive des améliorations apportées, et ce, pour toutes les dimensions de l'accès. Ces résultats doivent toutefois être considérés avec

réserve puisqu'ils demeurent subjectifs et parce qu'ils ne peuvent être confirmés par d'autres types de données. Cette précaution s'applique en particulier pour la perception de l'amélioration de la commodité et de l'acceptabilité, dimensions dont la définition ne semblait pas toujours bien comprise par tous.

Suggestions pour favoriser la proposition, la réalisation et la pérennité de projets structurants visant à améliorer l'accès aux aliments sains

Finalement, l'évaluation a permis de recueillir auprès des participants plusieurs suggestions lesquelles, selon eux, soutiendraient la proposition, la réalisation et la pérennité d'interventions ayant un fort potentiel d'améliorer l'accès aux aliments sains. Ces suggestions visent particulièrement le développement d'une concertation et d'un partenariat de qualité, ainsi que l'adaptation des modalités et conditions de financement pour qu'elles soient plus propices à la réalisation de projets structurants et soutiennent mieux les promoteurs de projet.

5 RECOMMANDATIONS

Deux recommandations sont formulées à l'intention du MSSS afin de mieux soutenir la proposition, la réalisation et la pérennité de projets structurants agissant sur l'accès aux aliments sains. Celles-ci tiennent compte des principaux constats de l'évaluation et sont cohérentes avec plusieurs suggestions émises par les participants.

Recommandation 1

Considérant que :

- les résultats de l'évaluation montrent que les modalités et conditions de financement entraînent des répercussions importantes sur les partenariats, la nature des projets proposés et leur pérennité;
- les critères nationaux d'admissibilité au financement sont peu restrictifs et l'éventail de projets admissibles et de types d'organismes pouvant se sentir interpellés est vaste;
- les régions disposent d'une grande latitude quant aux modalités d'attribution du financement obtenu, certaines privilégiant des projets particuliers et d'autres privilégiant un partage des sommes entre leurs territoires, influençant ainsi la nature des projets retenus;
- une certaine confusion est relevée entre les acteurs impliqués dans les régions quant aux objectifs recherchés, aux types de projets pouvant être financés et aux frais admissibles.

Il est recommandé de préciser les attentes et les critères associés au financement offert à des projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains. Tout en maintenant la souplesse requise pour tenir compte de la variabilité des besoins entre les régions, plus de précisions quant aux types d'interventions attendues et aux effets recherchés faciliteraient le positionnement de ce financement par rapport à d'autres programmes, par exemple ceux qui soutiennent des projets d'aide alimentaire. De plus, ajuster les modalités et conditions de financement aux particularités des projets structurants pourraient en favoriser la proposition et contribuer davantage à en assurer la pérennité.

Recommandation 2

Considérant que :

- le soutien déjà offert à toutes les régions dans le cadre de la mesure 3.1 pour mobiliser les acteurs, soutenir la concertation, favoriser la proposition de projets et faire connaître des projets inspirants ne semble pas toujours bien connu de tous les porteurs de projet;
- l'accès à un chargé de projet rémunéré et l'accompagnement par des acteurs régionaux informés des réalités de la région et des actions qui s'y trouvent sont ressortis comme des facteurs facilitant la proposition de projets structurants;

- une concertation régionale ou locale de qualité et un plan d'action régional concerté, basés sur une vision globale des besoins et des capacités du territoire, semblent faciliter la priorisation, la proposition de projets structurants et la répartition des ressources;
- les projets proposés sont généralement en continuité avec les types de services déjà offerts par les organismes porteurs et se situent à la mesure de leurs capacités, rarement suffisantes pour investir le temps et les ressources nécessaires au développement et à la mise en place de projets structurants;
- le partenariat entre organismes est rapporté comme un facteur facilitant la réalisation et la pérennité des activités, ainsi que la prolongation de l'accès aux aliments hors de la période estivale, en particulier grâce au partage de ressources, incluant les infrastructures, espaces ou équipements pour conserver et transformer les aliments;
- les porteurs de projets semblent moins familiers et le soutien semble plus difficile à obtenir lorsqu'il s'agit d'implanter des activités génératrices de revenus, une entreprise d'économie sociale ou des mesures de tarification sociale.

Il est recommandé de renforcer le soutien et les conditions favorisant le développement et la réalisation de projets structurants. Les efforts déployés jusqu'à présent pour soutenir la concertation et les promoteurs de projets semblent avoir porté fruit et doivent se poursuivre afin de maintenir les acquis. Cependant, un soutien plus orienté pour répondre aux conditions propres aux projets structurants, de même que le partage d'expérience et le soutien entre acteurs, accessibles en continu, pourraient en encourager davantage à s'investir dans ce type de projets.

Quelques suggestions pouvant soutenir l'opérationnalisation de ces recommandations sont présentées à l'annexe 11.

En conclusion, les données obtenues grâce à cette évaluation ont permis de tirer profit des apprentissages issus de la réalisation des projets du PAI-1 et de formuler des pistes d'amélioration. Ces résultats pourront alimenter les travaux et réflexions du MSSS et de ses partenaires quant aux orientations et mesures à retenir pour soutenir des actions visant à améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains, en particulier dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

6 RÉFÉRENCES

- Bacon, C., Malone, S., Prewitt, K., Hackett, R., Hastings, M., Dexter, S., & Luke, D. A. (2022). Assessing the sustainability capacity of evidence-based programs in community and health settings. *Frontiers in Health Services, 2*, 1004167. <https://doi.org/10.3389/frhs.2022.1004167>
- Belford, M., Robertson, T., & Jepson, R. (2017). Using evaluability assessment to assess local community development health programmes: a Scottish case-study. *BMC Medical Research Methodology, 17*(1), 70. <https://doi.org/10.1186/s12874-017-0334-4>
- Corbin, J.H., Jones, J., Barry, M.M., 2018. What makes intersectoral partnerships for health promotion work? A review of the international literature. *Health Promotion International, 33*, p. 4–26. <https://doi.org/10.1093/heapro/daw061>.
- Institut national de santé publique du Québec. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024. [<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indice-de-defavorisation-du-quebec-2021>], (consulté en ligne le 13 janvier 2025).
- Institut national de santé publique du Québec. Direction du développement des individus et des communautés. (2024). Indices de désert alimentaire et d'accessibilité aux commerces d'alimentation – Données Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indices-de-desert-alimentaire-et-d-accessibilite-aux-commerces-d-alimentation>
- Jalbert-Arsenault, É., A. Fafard, et coll. (2025). Analyse de l'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès physique et économique à la saine alimentation : Rapport d'analyse. Québec, Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/3713>
- Luke, D. A., Calhoun, A., Robichaux, C. B., Elliott, M. B., & Moreland-Russell, S. (2014). The Program Sustainability Assessment Tool: A New Instrument for Public Health Programs. *Preventing Chronic Disease, 11*, 130184. <https://doi.org/10.5888/pcd11.130184>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). Politique gouvernementale de prévention en santé – Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population, Québec, Gouvernement du Québec, Disponible : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>
- Ministère de la Santé et de Services sociaux. (2018). Plan d'action interministériel 2017-2021 : Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population. Québec, Gouvernement du Québec, Disponible : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>
- Ministère de la Santé et de Services sociaux. (2018 b). Mesure 3.1 – volet financement. Soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement : Guide d'utilisation. Document non publié.

Ministère de la Santé et de Services sociaux. (2022). Plan d'action interministériel 2022-2025 : Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population. Québec, Gouvernement du Québec, Disponible : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/>

National Collaborating Centre for Methods and Tools. (2023, June 30). What is known about how the components of community granting programs impact mobilization of community-driven health promotion? <https://nccmt.ca/pdfs/res/community-granting-programs>, (consulté en ligne le 10 décembre 2024).

Paillé, P., Mucchielli, A. (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, 2^e éd. Armand Colin, Paris.

Secrétariat du Conseil du trésor (2023). Cadre d'évaluation : Instructions destinées aux ministères et aux organismes. Québec, Gouvernement du Québec. Disponible : https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/cadre_gestion/CE_Instructions_2023.pdf

Statistiques Canada. Zone d'influence métropolitaine de recensement. Source documentaire consultée en ligne le 15 juillet 2024. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=geo010>.

ANNEXE 1 MODÈLE LOGIQUE DE LA MESURE

La mesure 3.1 de la PGPS vise à favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Dans le cadre de cette mesure, le PAI-1 incluait une action consistant à offrir du financement pour de nouveaux projets proposés par les communautés locales pour améliorer l'accès à une saine alimentation.

Selon le guide d'utilisation du financement associé à la mesure dans le cadre du PAI-1 (MSSS, 2018b), il était attendu que les initiatives régionales et locales financées contribuent à :

- améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation en portant une attention particulière aux communautés défavorisées ou isolées géographiquement;
- favoriser et soutenir la mobilisation et la concertation d'acteurs issus de divers secteurs d'activité concernant l'accès physique et économique à une saine alimentation;
- améliorer la complémentarité des actions réalisées au palier territorial et national en matière d'accès physique et économique à une saine alimentation.

La principale retombée attendue de ces projets est que plus de personnes, particulièrement dans les communautés défavorisées, aient accès à des aliments sains (MSSS, 2018).

Le modèle logique opérationnel associé à la mesure 3.1 est présenté à la page suivante. Développé aux fins de l'évaluation, celui-ci précise les principaux intrants, les actions prévues et les extrants de même que les effets recherchés à court terme, moyen terme et long terme par celle-ci.

L'évaluation porte sur les projets financés dans le cadre de la mesure agissant directement sur l'accès aux aliments, et non pas sur l'intégralité de la mesure 3.1. Les autres actions liées à la mesure 3.1, comme l'accompagnement accru aux TIR-SHV (PAI-1) ou le financement d'une deuxième vague de projets (PAI-2) ne font pas l'objet de la présente évaluation.

Un modèle d'action élaboré lors de l'analyse de l'évaluabilité (Jalbert-Arsenault, Fafard et coll., 2025) est également présenté plus loin, en complément au modèle logique général de la mesure 3.1. Ce modèle d'action apporte plus de précision quant aux principaux éléments sur lesquels les projets financés peuvent agir pour améliorer l'accès aux aliments sains, de même que les principaux effets attendus. C'est ce modèle complémentaire qui est principalement retenu afin de guider le travail d'évaluation. Les définitions des différentes dimensions de l'accès aux aliments intégrées au modèle d'action sont disponibles au tableau 12, alors que les principaux aspects qui composent chacune des dimensions sont présentés directement dans le schéma représentant le modèle d'action.

Modèle logique général de la mesure 3.1 de la PGPS adapté à l'évaluation

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Orientation 3 : L'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé.

Mesure 3.1 : Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

Retombée attendue : Plus de personnes, particulièrement dans les communautés défavorisées, qui ont accès à des aliments sains.

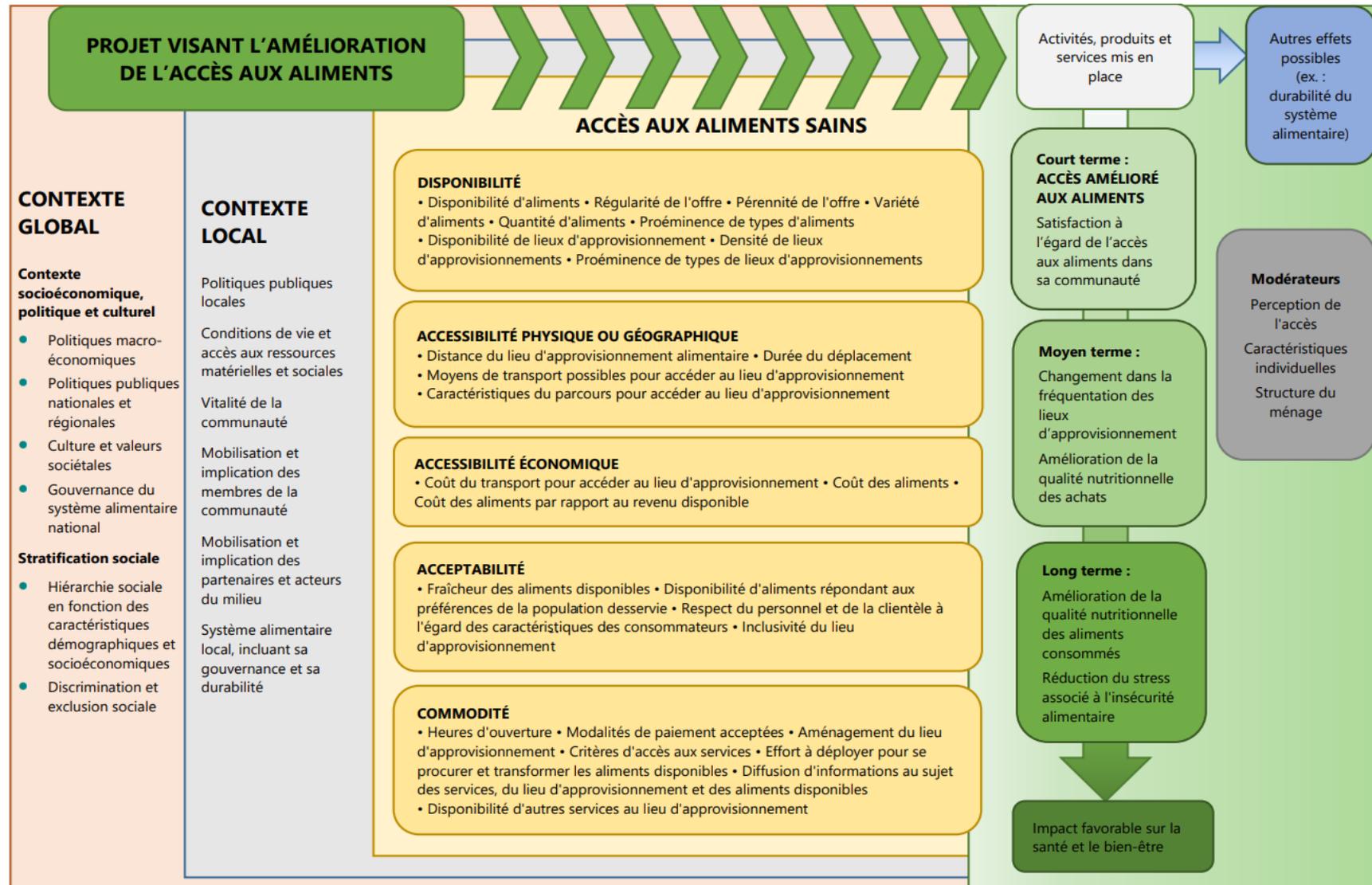
Cible 2 : Faire en sorte que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Cible 7 : Atteindre une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour, chez plus de la moitié de la population.

Intrants	Principales activités	Principaux extrants	Effets attendus		
<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipe du MSSS portant la mesure Équipes des autres ministères collaborateurs (MAPAQ, MAMH et MTESS) Personnes-ressources en soutien aux TIR-SHV et aux promoteurs de projets (Vivre en Ville, M361, Directions de santé publique) Ressources affectées à la coordination des TIR-SHV Ressources des organismes proposant des projets d'amélioration de l'accès aux aliments <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget alloué à l'actualisation de la mesure <p>Ressources informationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Données sur les différents milieux (ex. : portraits de santé, données socioéconomiques, portrait du système alimentaire, de l'offre alimentaire et des actions en lien avec l'alimentation) 	<ul style="list-style-type: none"> Précision des termes de gestion, des modalités d'octroi du soutien financier et de reddition de compte Soutien à la détermination des besoins et à la mobilisation des partenaires dans les territoires Détermination des initiatives requises et appels de projets à réaliser dans les territoires Activités de sensibilisation et de mobilisation Analyse des propositions de projets reçues Élaboration de plans d'action régionaux Mise en réseau TIR-SHV (ex. : soutien stratégique, développement des compétences, partage d'informations et d'outils) Coordination et suivi du soutien financier alloué dans le cadre de la mesure Suivis relatifs à la reddition de compte 	<ul style="list-style-type: none"> Guide d'utilisation du soutien financier offert dans le cadre de la mesure Accompagnement effectué auprès des TIR-SHV et des promoteurs de projets Participation des membres au Collectif TIR-SHV Sensibilisation et mobilisation des partenaires réalisées Créations de partenariats aux paliers local et régional Plans d'action régionaux visant à améliorer l'accès à une saine alimentation et précisant les projets financés Bilans et redditions de comptes des projets financés dans le cadre de la mesure 	<p>Court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Cohérence gouvernementale accrue entre les fonds et les programmes de subvention existants qui ont des visées similaires Renforcement de la mobilisation et de la concertation d'acteurs issus de divers secteurs d'activité concernant l'accès physique et économique à une saine alimentation Établissement de partenariats Amélioration de la complémentarité des actions réalisées au palier territorial et national en matière d'accès à une saine alimentation Mise en place d'initiatives régionales et locales visant à améliorer l'accès aux aliments sains 	<p>Moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Accès amélioré aux aliments sains, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement 	<p>Long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés

Le détail de la logique d'action reliant la mise en place d'initiatives régionales et locales et les effets attendus à moyen et à long termes est présenté à la page suivante.

Modèle d'action de l'accès aux aliments



Source : Jalbert-Arsenault, É., A. Fafard, et coll. (2025).

Tableau 12 Définition des cinq dimensions de l'accès aux aliments et variables associées

Dimensions	Définitions
Disponibilité	<p>Réfère à l'offre alimentaire dans un espace donné, c'est-à-dire au volume et aux types d'aliments offerts, ou encore au nombre et aux types de lieux d'approvisionnement alimentaire présents sur le territoire.</p> <p>La disponibilité peut être considérée dans son caractère absolu (ex. : nombre de lieux d'approvisionnement en légumes et fruits) ou relatif (ex. : volume de légumes et fruits par rapport au volume d'aliments ultra-transformés ou au volume total d'aliments).</p>
Accessibilité physique ou géographique	<p>Réfère à la relation entre la localisation des lieux d'approvisionnement et la localisation des consommateurs, incluant les caractéristiques du déplacement entre l'un et l'autre.</p>
Accessibilité économique	<p>Réfère à la relation entre le prix des aliments, incluant le coût pour y accéder, et le budget disponible des consommateurs pour les dépenses alimentaires.</p>
Acceptabilité de l'environnement alimentaire	<p>Réfère à l'adéquation entre le lieu d'approvisionnement ou les aliments qu'on y retrouve avec les préférences, valeurs et croyances de la population desservie, ainsi qu'à l'attitude que suscite l'environnement alimentaire chez les consommateurs.</p>
Commodité	<p>Réfère à la relation entre l'aménagement, l'organisation et les modalités d'accès aux lieux d'approvisionnement, incluant aux services et aux aliments qui y sont offerts, et les préférences, capacités et besoins des consommateurs.</p>

Source : Jalbert-Arsenault, É., A. Fafard, et coll. (2025).

ANNEXE 2 MATRICE D'ÉVALUATION

Questions d'évaluation	Principales variables	Sources	Méthodes
Mieux comprendre les facteurs et conditions ayant affecté la proposition, la réalisation et la pérennité des projets du PAI-1			
1. Comment les interventions sur l'accès aux aliments destinées à la population générale permettent-elles d'assurer également l'accès pour les groupes vulnérables?	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens déployés pour s'adapter et répondre aux besoins particuliers de certains groupes en situation de vulnérabilité. • Conditions favorisant l'atteinte et l'implication de ces groupes dans les interventions. • Difficultés d'application rencontrées et prévues pour rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité. • Suggestions pour faciliter l'intégration de ces moyens et conditions dans des interventions visant l'accès aux aliments sains. 	Informateurs clés provenant de projets du PAI-1 agissant sur l'accès aux aliments qui sont toujours en cours	Groupes de discussion Questionnaire en ligne autoadministré
2. Comment certains types d'interventions visant à améliorer l'accès aux aliments de façon saisonnière pourraient-ils être adaptés ou bonifiés afin de viser un accès amélioré sur toute l'année?	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens appliqués et proposés pour bonifier l'accès sur de plus longues périodes, notamment pour les groupes en situation de vulnérabilité. • Difficultés d'application rencontrées et prévues. • Conditions requises pour bonifier l'accès sur de plus longues périodes. • Suggestions pour faciliter l'intégration de ces moyens et conditions dans des interventions visant l'accès aux aliments sains. 		Groupes de discussion
3. Comment assurer la pérennité des interventions?	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies appliquées et proposées pour aider à pérenniser les interventions (ex. : pour assurer une certaine « rentabilité » des interventions, notamment celles ayant une composante de don d'aliments). • Difficultés d'application rencontrées et prévues. • Suggestions pour aider à pérenniser les interventions. 		
4. Pourquoi certaines dimensions de l'accès ne sont pas ou peu touchées et pourquoi certains types d'interventions sont rarement retenus? Comment ceux qui choisissent tout de même de travailler ces aspects le font-ils?	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies développées et difficultés rencontrées lors de la planification et réalisation de types d'interventions peu retenues jusqu'à présent ou agissant sur les dimensions de l'accès peu abordées et sur les déterminants intermédiaires ou collectifs (ex. : modification de l'environnement alimentaire). 	Idem à ci-haut	Idem à ci-haut

Questions d'évaluation	Principales variables	Sources	Méthodes
Mieux comprendre les facteurs et conditions ayant affecté la proposition, la réalisation et la pérennité des projets du PAI-1 (suite)			
	<ul style="list-style-type: none"> Suggestions pour encourager et faciliter la proposition et la réalisation de ces types d'interventions, en s'assurant qu'elles conviennent aux groupes en situation de vulnérabilité. 		
5. Pourquoi une majorité de projets visent-ils à mettre en place quelque chose de « nouveau » plutôt qu'à apporter une modification, une bonification ou un agrandissement d'interventions déjà en cours? Comment miser davantage sur ce qui est déjà présent sur le territoire?	<ul style="list-style-type: none"> Raisons et explications rapportées. Suggestions pour faciliter la bonification d'interventions visant l'accès aux aliments sains déjà en cours ainsi que la complémentarité et la synergie des actions déjà présentes sur le territoire. 		
Estimer certains effets quant aux communautés rejointes et aux améliorations perçues de l'accès à la saine alimentation			
6. Est-ce que les projets financés dans le cadre du PAI-1 se situaient dans des types de communautés visées par la mesure (isolement géographique ou défavorisation)?	Caractéristiques des communautés où se déroulaient les interventions visant l'amélioration de l'accès qui ont été financées dans le cadre du PAI-1 : <ul style="list-style-type: none"> Communautés isolées géographiquement : zones d'influence métropolitaine, type de région et caractéristiques de l'environnement (indice de désert ou de faible accès alimentaire). Communautés défavorisées : indice de défavorisation matérielle et sociale. 	Recensement canadien de 2021 (type de région et zones d'influence métropolitaine). Géoportail de santé publique du Québec (indice de déserts alimentaires et indice de défavorisation)	Géolocalisation à l'aide du logiciel ArcGis
7. L'accès aux aliments sains a-t-il été amélioré par certains projets du PAI-1 et sous quels aspects? Jusqu'à quel point cet accès amélioré est-il encore présent?	<ul style="list-style-type: none"> Perception de l'amélioration de l'accès (dimension et variables de l'accès améliorées). Utilisation actuelle rapportée des infrastructures ou du matériel financés et capacité actuelle perçue d'en assurer l'entretien et de continuer à les utiliser. Le cas échéant, perceptions des principales modifications apportées aux interventions. 	Informateurs clés associés à certains projets du PAI-1 agissant sur l'accès aux aliments qui sont toujours en cours qui ont accepté de participer aux groupes de discussion	Questionnaire en ligne autoadministré

ANNEXE 3 MODALITÉS DE PARTICIPATION

ÉVALUATION DES PROJETS VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS (MESURE 3.1 DE LA PGPS)

À propos de cette évaluation

Cette évaluation a été commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui a confié le mandat de sa réalisation à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Cette évaluation a pour principal objectif de comprendre les facteurs et conditions ayant affecté la proposition, la mise en œuvre et la pérennisation des projets financés dans le cadre de la mesure 3.1 de la PGPS, afin d'en tirer des apprentissages pouvant bénéficier à de futurs projets visant l'amélioration de l'accès aux aliments sains.

Qui est visé pour participer à cette évaluation?

Les personnes recherchées sont des responsables de projets financés par la mesure 3.1 de la PGPS entre 2019 et 2022, lesquels sont toujours en cours. Il n'est pas nécessaire d'avoir été présent au moment où le projet a été initié, mais les personnes recherchées doivent avoir une bonne connaissance du projet. Par exemple, elles doivent être en mesure de témoigner de ses objectifs, des groupes qui sont visés, des modalités de participation, etc. Elles doivent également pouvoir parler de sa réalisation, comme, les défis rencontrés, les solutions mises en place ou les modifications apportées au projet.

Les participants seront aussi invités à échanger sur les conditions favorisant ou non la mise en place de projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains et à émettre des suggestions pour en faciliter la réalisation.

Vous avez été contacté parce que selon les informations dont nous disposons, vous agissez actuellement à titre de personne responsable de ce projet ou vous en assurez la coordination. Toutefois, vous pouvez désigner une autre personne de votre organisation qui correspond au profil recherché pour représenter votre projet. Assurez-vous d'obtenir son accord au préalable et de nous transmettre ses coordonnées.

À quoi est-ce que je m'engage si j'accepte de participer?

Vous aurez à répondre à un questionnaire en ligne et à participer à un groupe de discussion avec d'autres responsables de projets provenant de plusieurs régions du Québec.

Une fois que nous aurons reçu votre accord pour participer, un lien Doodle vous sera transmis pour que vous puissiez nous indiquer les moments qui vous conviennent le mieux pour prendre part au groupe de discussion parmi les plages offertes.

Une convocation officielle vous sera ensuite transmise rapidement. Celle-ci inclura un lien pour accéder au questionnaire en ligne, ainsi qu'un résumé des questions qui seront abordées lors du groupe de discussion.

De combien de temps dois-je disposer?

Le temps estimé pour le remplir le questionnaire est d'environ 15 minutes. Le groupe de discussion est d'environ 90 minutes. Celui-ci aura lieu à distance par Teams dans la semaine du 28 octobre ou du 4 novembre 2024.

Quelle est la date limite pour signifier mon accord pour participer?

Veillez nous indiquer votre intérêt à participer à l'évaluation au plus tard le **vendredi 11 octobre 2024** en envoyant un courriel à : adresse courriel incluse.

Merci de nous indiquer le nom de votre projet et de votre organisme.

Qu'en est-il de la confidentialité, de l'anonymat et de la conservation des données?

Vous êtes libre de participer à cette évaluation. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Outre le temps consacré à votre participation, cette évaluation ne comporte aucun inconvénient majeur. Vos réponses n'entraîneront aucune répercussion sur votre projet ou sur le financement reçu dans le cadre de la mesure 3.1 de la PGPS. Le partage des expériences vécues dans le cadre de cette évaluation permettra d'en tirer des apprentissages et d'en faire bénéficier de futurs projets ayant cette visée.

Les groupes de discussion seront enregistrés, puis les échanges seront transcrits. Les noms des participants ne figureront pas dans la transcription. Votre adresse courriel est utilisée pour créer un identifiant unique vous donnant accès au questionnaire, mais elle ne sera aucunement utilisée pour l'analyse.

Toutes les données collectées seront dépersonnalisées et analysées de façon à produire des constats globaux. Les résultats seront partagés sans mentionner les réponses individuelles ni les régions spécifiques. La confidentialité et l'anonymat sont donc assurés. Les informations recueillies ne seront utilisées que dans le cadre exclusif de ce projet et ne seront pas communiquées à d'autres personnes ou organismes. Les données seront consignées sur nos serveurs dans un répertoire sécurisé et supprimées à la fin du projet.

Qui contacter si j'ai des questions?

Noms et courriels des chargées de projet inclus

ANNEXE 4 CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ÉVALUÉS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

Tableau 13 Caractéristiques des projets évalués (n = 22)

Caractéristiques		Nombre de projets
Types de région	<ul style="list-style-type: none"> • Centrale • Périphérique ou intermédiaire • Éloignée ou nordique 	<p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">11</p> <p style="text-align: right;">9</p>
Échelle d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • MRC • Régionale 	<p style="text-align: right;">10</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">7</p>
Types d'interventions par projet	Minimum 1 Moyenne 3 Maximum 6	
Types d'intervention répertoriés*	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération des invendus (ex. : auprès des épiceries, restaurants ou autres commerces) • Jardin ou serre • Cuisine collective • Accès à des outils de transformation des aliments (ex. : appareils de cuisine pour usagers ou population générale) • Livraison d'aliments à domicile ou à proximité (ex. : paniers de légumes, repas) • Glanage • Frigo ou congélateur communautaire • Autre type de point de vente (ex. : commerce d'alimentation, coop, partenariat avec un commerce existant pour y vendre des denrées produites ou obtenues) • Marché public ou kiosque de vente • Autre type d'activité ou service, préciser : • Élevage communautaire (ex. : poulailler) • Groupe d'achat • Transport des personnes vers des lieux d'approvisionnement (ex. : vers une épicerie située dans une autre localité) 	<p style="text-align: right;">10</p> <p style="text-align: right;">9</p> <p style="text-align: right;">9</p> <p style="text-align: right;">9</p> <p style="text-align: right;">8</p> <p style="text-align: right;">7</p> <p style="text-align: right;">7</p> <p style="text-align: right;">5</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">0</p> <p style="text-align: right;">0</p>
Modifications apportées en cours de réalisation	<p>Types d'interventions ajoutées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jardin ou serre • Glanage • Récupération des invendus • Frigo communautaire • Marché public ou kiosque de vente • Autre type de point de vente • Cuisine collective • Livraison d'aliments à domicile ou à proximité • Élevage communautaire • Accès à des outils de transformation des aliments 	<p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">1</p>

Tableau 13 Caractéristiques des projets évalués (n = 22) (suite)

Caractéristiques		Nombre de projets
Modifications apportées en cours de réalisation (suite)	Types d'interventions retranchées <ul style="list-style-type: none"> • Autre type de point de vente que marché ou kiosque • Groupe d'achat • Glanage • Marché public ou kiosque de vente • Transport des individus vers des lieux d'approvisionnement • Livraison d'aliments à domicile ou à proximité • Élevage communautaire 	<p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>
Modalités d'accès financier aux aliments*	<ul style="list-style-type: none"> • Aliments fournis gratuitement aux bénéficiaires • Rabais fournis aux bénéficiaires • Vente à prix réduit pour tous • Aucune modalité d'accès financier aux aliments 	<p>16</p> <p>6</p> <p>4</p> <p>1</p>
Financement additionnel	Arrimage à la mesure 13.1 du PAGIEPS	12
Utilisation de :	Acheté au début du projet <ul style="list-style-type: none"> • Matériel • Infrastructure • Équipement professionnel pour la conservation ou la transformation des aliments Toujours en fonction <ul style="list-style-type: none"> • Matériel • Infrastructure • Équipement professionnel pour la conservation ou la transformation des aliments Utilisation très probable au cours des prochaines années <ul style="list-style-type: none"> • Matériel • Infrastructure • Équipement professionnel pour la conservation ou la transformation des aliments 	<p>15</p> <p>10</p> <p>8</p> <p>15</p> <p>10</p> <p>7</p> <p>14</p> <p>9</p> <p>6</p>

* La somme des nombres rapportés pour cette caractéristique excède le nombre total de répondants, puisque plus d'une catégorie peut s'appliquer à un même projet.

Tableau 14 Définition de quelques types d'intervention

Type d'intervention	Définition
Récupération des invendus (ex. : auprès des épiceries, restaurants ou autres commerces)	Récupération d'aliments non utilisés, à toute étape du système alimentaire. Inclut ou non la transformation ou le conditionnement de ces aliments.
Jardin ou serre	Création, bonification ou maintien d'un jardin ou d'une serre, que leur utilisation soit destinée à un usage collectif, communautaire ou par les membres d'une institution déterminée.
Cuisine collective	Cuisine collective ou collaborative permettant le conditionnement et la transformation d'aliments. Les aliments conditionnés ou transformés peuvent être accessibles aux participants des activités de la cuisine, ou encore remis ou vendus à d'autres individus ou organismes.
Accès à des outils de transformation des aliments (ex. : appareils de cuisine pour les usagers ou la population générale)	Don ou mise en disponibilité d'outils permettant la production, la transformation ou la conservation des aliments. Achat ou accès à des outils ou du matériel permettant d'améliorer la capacité de production, de transformation, de conservation ou de distribution d'aliments au sein d'une organisation.
Livraison d'aliments à domicile ou à proximité (ex. : paniers de légumes, repas)	Livraison d'aliments ou de produits alimentaires à domicile ou dans un point de chute à proximité.
Glanage	Récolte des surplus de production, quelle que soit l'échelle de production.
Frigo ou congélateur communautaire	Don ou mise en disponibilité, pour les particuliers, d'outils permettant la conservation ou l'entreposage d'aliments (ex. : frigo ou congélateurs communautaires).
Autre type de point de vente	Ouverture d'un nouveau détaillant alimentaire sur un territoire, qu'il soit ou non à but lucratif, ou création d'un partenariat avec un détaillant existant (ex. : commerce d'alimentation, coop, partenariat avec un commerce existant pour y vendre des denrées produites ou obtenues).
Marché public ou kiosque de vente	Création, maintien, déplacement, ou facilitation de l'accès à un marché public ou un kiosque.
Élevage communautaire (ex. : poulailler)	Élevage d'animaux dans une perspective alimentaire partagé par les membres d'une communauté (ex. : poulailler communautaire).
Groupe d'achat	Création ou maintien d'un groupe d'achat permettant d'acheter des aliments en gros volume et de les revendre à plus faible coût.
Transport des personnes vers lieux d'approvisionnement (ex. : vers une épicerie située dans une autre localité)	Modification des options ou des modalités de transport disponibles pour accéder à un lieu d'approvisionnement.

Tableau 15 Caractéristiques des représentants des projets évalués (n = 19)

Caractéristiques		Nombre de représentants
Implication dans le projet	• Responsable ou coordonnateur du projet	14
	• Responsable ou coordonnateur d'un volet du projet	1
	• Collaborateur ou partenaire	4
Contribution au projet*	• Élaboration initiale du projet	10
	• Mise en œuvre initiale du projet	12
Niveau de connaissance du projet (autorapporté)	• Limitée	2
	• Bonne	7
	• Excellente	10
Nombre d'années d'implication dans le projet	• Moins d'un an	3
	• Plus de deux ans	4
	• Depuis la mise en œuvre initiale	12

* La somme des nombres rapportés pour cette caractéristique excède le nombre total de répondants, puisque plus d'une catégorie peut s'appliquer à une même personne.

ANNEXE 5 OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Questionnaire aux représentants des projets participant aux groupes de discussion

À PROPOS DE CE QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire est sous la responsabilité des équipes Évaluation et planification de programmes et d'interventions et Alimentation de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Il s'inscrit dans le cadre d'un mandat d'évaluation confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) portant sur les projets ayant reçu un financement de la mesure 3.1 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) visant à améliorer l'accès aux aliments sains, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

Ce questionnaire vise à recueillir votre point de vue au sujet de l'évolution de votre projet et de sa situation actuelle, ainsi que votre perception de ses retombées. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Répondez au meilleur de votre connaissance ou choisissez les réponses qui correspondent le mieux à votre opinion.

Nous vous assurons que vos réponses seront traitées et présentées en toute confidentialité et dans le respect de votre anonymat. Les résultats seront présentés sous forme globale de sorte que les réponses individuelles des participants ne seront jamais communiquées. Voir le document transmis avec le courriel d'invitation pour plus de détails à ce sujet.

À noter que votre adresse courriel est utilisée pour créer un identifiant unique et ne sera utilisée à aucune autre fin. Cela vous permettra de vous reconnecter au questionnaire et de revenir à l'endroit où vous étiez rendu si vous devez interrompre votre session.

Date limite pour répondre : le mardi 22 octobre 2024. Pour toute question concernant ce projet d'évaluation ou si vous rencontrez des problèmes avec ce questionnaire, contactez : noms et courriels des chargées de projet inclus.

Cliquer sur « Suivant » pour débiter.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DES RÉPONDANTS

1. Veuillez inscrire votre courriel dans l'espace suivant : _____
2. Dans quelle région administrative est situé votre projet? (liste déroulante des régions à cocher)

Pour répondre aux questions, veuillez considérer uniquement le projet dont le nom est indiqué dans le courriel où se trouvait le lien vers ce questionnaire.

3. Quel est votre rôle actuel dans le projet pour lequel vous êtes invité à répondre à ce questionnaire?
 - Je suis responsable ou je coordonne ce projet dans son ensemble.
 - Je suis responsable ou je coordonne un volet ou une partie de ce projet.
 - Je collabore ou je suis partenaire au projet.
 - Je n'ai plus de lien actif actuellement, mais j'étais étroitement impliqué.e auparavant.
 - Autre, préciser : _____
4. Avez-vous contribué à l'élaboration initiale de ce projet (ex. : préparation de la demande de financement, planification et des activités une fois le projet accepté)?
 - Oui
 - Non

Si le choix « jardin ou serre » est coché pour « Présent depuis le début du projet » ou « Ajouté en cours de route », poser la question suivante :

De quel(s) type(s) de jardin ou de serre s'agit-il? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Jardin communautaire
- Jardin collectif
- Jardin à visée commerciale (dont la production est destinée à la vente, que celle-ci soit ou non à but lucratif)
- Serre communautaire
- Serre collective
- Serre à visée commerciale (dont la production est destinée à la vente, que celle-ci soit ou non à but lucratif)
- Autre, préciser : _____

Si le choix « marché public » est coché pour « Présent depuis le début du projet » ou « Ajouté en cours de route » :

De quel(s) type(s) de marché s'agit-il? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Marché public fixe (ex. : kiosque de vente, marché fermier, etc.)
- Marché mobile
- Autre, préciser : _____

Si le choix « récupération des invendus », « glanage » ou « cuisine collective » est coché pour « Présent depuis le début du projet » ou « Ajouté en cours de route » :

Selon vous, à quel point est-il actuellement facile ou difficile d'obtenir auprès de vos fournisseurs (ex. : agriculteurs, commerces, restaurants ou autres donateurs) les denrées nécessaires à la réalisation de votre projet?

- Très facile
- Facile
- Difficile
- Très difficile
- Je ne sais pas

Selon vous, comment l'intérêt de vos fournisseurs à contribuer à votre projet a-t-il évolué par rapport à ce qu'il était au début du projet?

- Il est resté à peu près le même.
- Il a diminué au fil du temps.
- Il a grandi au fil du temps.
- Je ne sais pas.

Comment croyez-vous que la capacité de vos fournisseurs à contribuer à votre projet va évoluer au cours des prochaines années?

- Elle devrait rester à peu près la même.
- Elle devrait diminuer au fil du temps.
- Elle devrait grandir au fil du temps.
- Je ne sais pas.

8. Quels sont les types d'aliments pour lesquels l'amélioration de l'accès est visée par votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Légumes et fruits
- Produits laitiers
- Autres produits protéinés (œufs, viandes, volaille, tofu, légumineuses, noix, etc.)
- Produits céréaliers
- Aliments produits localement
- Aliments prêt-à-manger ou transformés
- Autre, préciser : _____

9. Quelles sont, parmi les modalités suivantes, celles qui sont en place dans le cadre de votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.
- Aliments offerts gratuitement à des personnes, utilisatrices ou non des services de votre organisme (ex. : dépannage alimentaire, dons des récoltes aux bénéficiaires de l'organisme)
 - Rabais permettant à certaines personnes ciblées de profiter de prix réduits (ex. coupons, tarification sociale)
 - Vente des produits à coûts minimales pour tous
 - Autre modalité visant à réduire le coût des aliments, préciser : _____
 - Je ne sais pas si des modalités de la sorte sont offertes
10. Veuillez indiquer si du matériel ou des infrastructures ont été achetés pour mettre en place votre projet et en préciser l'utilisation actuelle et prévue :

	Acheté au début du projet	Utilisation actuelle	Utilisation prévue au cours des prochaines années
Matériel (ex. : outils de jardinage, frigo)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Non utilisé <input type="checkbox"/> Utilisé en partie ou à l'occasion <input type="checkbox"/> Encore utilisé régulièrement <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Non prévue <input type="checkbox"/> Peu probable <input type="checkbox"/> Assez probable <input type="checkbox"/> Très probable <input type="checkbox"/> Je ne sais pas
Infrastructures (serre, achat d'un véhicule ou d'une remorque pour la distribution des aliments)	Idem	Idem	Idem
Équipement professionnel pour la conservation ou la transformation des aliments (ex. : équipement de cuisine adapté à de grands volumes d'aliments)	Idem	Idem	Idem
Autres types de matériel ou infrastructures, préciser : _____	Idem	Idem	Idem

Si la réponse à l'utilisation actuelle à au moins un des choix est « Non utilisé »

Pourquoi ce matériel ou ces infrastructures ne sont-ils plus utilisés? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Nous ne disposons pas des ressources humaines ou financières nécessaires pour l'utiliser.
- Nous ne disposons pas des ressources humaines ou financières requises pour en assurer l'entretien.
- Ils ne sont plus nécessaires à la poursuite du projet.
- Ils ne sont plus utilisables (ex. : quantité épuisée, fonctionnement défectueux).
- Autre raison, préciser : _____
- Je ne sais pas.

11. Comment qualifieriez-vous le recrutement des bénévoles pour contribuer au bon déroulement des activités ou services offerts dans le cadre de votre projet?
- Très facile
 - Facile
 - Difficile
 - Très difficile
 - Je ne sais
 - Le projet ne fait pas appel à des bénévoles.

Si la réponse est « Le projet ne fait pas appel à des bénévoles », passer à la section 3.

Selon vous, comment l'engagement des bénévoles a-t-il évolué par rapport à ce qu'il était au début du projet?

- Il est resté à peu près le même.
- Il a diminué au fil du temps.
- Il a grandi au fil du temps.
- Je ne sais pas.

SECTION 3 : PERCEPTION DE L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DÉCOULANT DU PROJET

Cette section sert à obtenir votre point de vue au sujet des retombées de votre projet sur l'accès aux aliments. Celui-ci se décline en plusieurs dimensions. Les questions qui suivent vous permettront de préciser les retombées que vous observez en fonction de chacune d'elles.

12. Selon vous, votre projet a-t-il contribué à améliorer la **disponibilité** d'aliments sains sur le territoire où il est situé?

La disponibilité réfère au nombre et aux types de lieux d'approvisionnement alimentaire présents sur le territoire ou encore au volume et aux types d'aliments offerts. La disponibilité peut être considérée dans son caractère absolu (ex. : nombre de lieux d'approvisionnement en légumes et fruits) ou relatif (ex. : volume de légumes et fruits par rapport au volume d'aliments ultra-transformés).

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si la réponse est « oui » :

De quelle manière la disponibilité d'aliments sains a-t-elle été améliorée par votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Le nombre de lieux pour s'approvisionner a augmenté.
- Des aliments sains sont maintenant disponibles sur le territoire, alors que ce n'était pas le cas auparavant.
- Les aliments sains sont disponibles en plus grande quantité ou avec une plus grande variété.
- Les aliments sont maintenant disponibles plus souvent ou de manière régulière (ex. chaque jour ou chaque semaine), alors qu'ils ne l'étaient pas aussi souvent avant la mise en place du projet).
- La disponibilité d'aliments est maintenant pérenne, c'est-à-dire qu'il est prévu qu'elle s'échelonne dans le temps (ex. : pour plusieurs années ou qu'elle revienne chaque année).
- Les aliments sains ou les lieux pour s'en procurer sont prédominants comparativement aux aliments ultra-transformés ou aux lieux pour s'en approvisionner.
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.
- Le projet n'a pas contribué à améliorer la disponibilité d'aliments sains.

13. Selon vous, votre projet a-t-il contribué à améliorer l'**accessibilité physique ou géographique** aux aliments sains sur le territoire où il est situé?

L'accessibilité physique ou géographique réfère à la relation entre la localisation des lieux d'approvisionnement et la localisation des consommateurs, incluant les caractéristiques du déplacement entre l'un et l'autre.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si la réponse est « oui » :

De quelle manière l'accessibilité physique ou géographique a-t-elle été améliorée par votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- La distance a été réduite entre les bénéficiaires et un lieu d'approvisionnement en aliments sains.
- La durée du déplacement a été réduite entre les bénéficiaires et un lieu d'approvisionnement en aliments sains.
- Une plus grande variété de moyens de transport est possible pour rejoindre ce lieu d'approvisionnement.
- Les moyens de transport disponibles pour se rendre au lieu d'approvisionnement ont été bonifiés (ex. : plus fréquents, plus fiables, plus rapides).
- Les caractéristiques du trajet pour se rendre au lieu d'approvisionnement ont été améliorées (ex. : retrait d'un obstacle, amélioration de la sécurité sur le trajet par l'ajout de trottoirs, de lampadaires, d'arrêts, etc.).
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.
- Le projet n'a pas contribué à améliorer l'accessibilité physique ou géographique aux aliments sains.

14. Selon vous, votre projet a-t-il contribué à améliorer l'**accessibilité économique** aux aliments sains sur le territoire où il est situé?

L'accessibilité économique réfère à la relation entre le prix des aliments, incluant le coût pour y accéder, et le budget disponible des consommateurs pour les dépenses alimentaires.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si la réponse est « oui » :

De quelle manière l'accessibilité économique a-t-elle été améliorée par votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Le prix des (ou de certains) aliments sains a été réduit pour tous.
- Le prix des (ou de certains) aliments sains a été réduit pour certaines personnes ou certains groupes.
- Le coût du déplacement vers un lieu d'approvisionnement a été réduit pour tous.
- Le coût du déplacement vers un lieu d'approvisionnement a été réduit pour certaines personnes ou certains groupes.
- Je ne sais pas.
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.
- Le projet n'a pas contribué à améliorer l'accessibilité économique aux aliments sains.

15. Selon vous, votre projet a-t-il contribué à améliorer la dimension **d'acceptabilité** de l'accès aux aliments sains?

L'acceptabilité réfère à l'attitude des consommateurs à l'égard des diverses caractéristiques d'un lieu d'approvisionnement alimentaire; ainsi qu'à l'adéquation entre ce lieu ou les aliments qu'on y retrouve avec les préférences, valeurs et croyances de la population desservie.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si la réponse est « oui » :

De quelle manière l'acceptabilité a-t-elle été améliorée? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Le lieu d'approvisionnement ou son personnel sont plus inclusifs et accueillants, et les utilisateurs se sentent respectés.
- Le lieu d'approvisionnement suscite chez ses utilisateurs une attitude positive.

- La fraîcheur des aliments a été améliorée.
- Les aliments correspondent davantage aux préférences, valeurs et croyances de la population desservie.
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.
- Le projet n'a pas contribué à améliorer la dimension d'acceptabilité de l'accès aux aliments.

16. Selon vous, votre projet a-t-il contribué à améliorer la dimension de **commodité** de l'accès aux aliments sains?

La commodité réfère à la relation entre l'aménagement, l'organisation et les modalités d'accès aux lieux d'approvisionnement, incluant aux services et aux aliments qui y sont offerts, et les préférences, capacités et besoins des consommateurs.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si la réponse est « oui » :

De quelle manière la commodité a-t-elle été améliorée? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

- L'aménagement du lieu d'approvisionnement répond davantage aux besoins, préférences et capacités variées de la population desservie.
- L'organisation des services au lieu d'approvisionnement répond davantage aux besoins, préférences et capacités variées de la population desservie (ex. : heures d'ouverture, modalités de paiement acceptées, facilité pour passer une commande).
- La population desservie connaît mieux le lieu d'approvisionnement et ses services.
- Les efforts requis pour se procurer et transformer les aliments disponibles sont réduits (ex. : offre de repas prêt-à-manger).
- Le nouveau lieu d'approvisionnement ou le nouveau service pour accéder aux aliments est installé à proximité d'autres services fréquemment utilisés par la population desservie.
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.
- Le projet n'a pas contribué à améliorer la dimension de commodité de l'accès aux aliments.

SECTION 4 : GROUPES REJOINTS PAR LE PROJET

Cette dernière section permettra d'avoir plus de détail au sujet des personnes qui sont rejointes par votre projet.

17. Qui sont les principaux bénéficiaires de votre projet? Cocher tous les choix qui s'appliquent.

Les bénéficiaires de votre projet correspondent aux personnes qui participent aux activités ou qui utilisent les services, équipements, outils ou autres mis en place dans le cadre de votre projet.

- Des personnes qui utilisaient déjà des services de notre organisme.
- De nouvelles personnes qui utilisent maintenant aussi des services de notre organisme grâce à la création de ce projet.
- Toute personne répondant à certains critères d'admissibilité, qu'elle utilise ou non des services de notre organisme.
- Toute personne intéressée, qu'elle utilise ou non des services de notre organisme.
- Autre, préciser : _____
- Je ne sais pas.

18. Selon vous, quel est le niveau d'intérêt des bénéficiaires de votre projet à participer aux activités ou à utiliser les services offerts?

- Peu d'intérêt
- Assez d'intérêt
- Grand intérêt

Je ne sais pas

19. Selon vous, comment l'intérêt des bénéficiaires à participer aux activités ou à utiliser les services offerts a-t-il évolué par rapport à ce qu'il était au début du projet?

- Il est resté à peu près le même.
- Il a diminué au fil du temps.
- Il a grandi au fil du temps.
- Je ne sais pas.

20. Parmi les groupes suivants pouvant présenter une certaine vulnérabilité en matière d'accès aux aliments, veuillez indiquer lesquels sont **régulièrement** rejoints par votre projet (ex. : ils participent aux activités ou utilisent les services offerts) et lesquels étaient particulièrement visés par votre projet, mais n'ont pas pu être rejoints?

Groupes de personnes pouvant présenter une certaine vulnérabilité	Groupes régulièrement rejoints par votre projet	Groupes particulièrement visés, mais qui n'ont pu être rejoints
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de faible statut socioéconomique, sans emploi ou avec emploi précaire. • Personnes racisées ou issues des Premières Nations. • Personnes immigrantes ou nouveaux arrivants. • Personnes des communautés LGBTQ • Personnes dont l'appartenance religieuse peut avoir un impact sur leurs choix alimentaires • Personnes faiblement éduquées • Personnes marginalisées ou avec un faible capital social • Personnes âgées • Personnes vivant avec des limitations fonctionnelles ou vivant avec un handicap • Familles monoparentales • Personnes ayant des contraintes temporaires (ex. : récemment hospitalisées) • Autres types de personnes présentant une certaine vulnérabilité, préciser : _____ 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ...	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ...

GROUPES DE DISCUSSION

Cinq questions d'évaluation ont été explorées dans le cadre des groupes de discussion. Trois questions étaient discutées dans chaque groupe et toutes, sauf la question 4, ont été abordées dans deux groupes (tableau 16). Dans la mesure du possible, les participants ont été répartis de manière que les représentants de projets comportant des types d'interventions similaires soient rassemblés et que les questions abordées s'appliquent bien à leur situation.

Tableau 16 Caractéristiques des groupes de discussion menés pour l'évaluation

	Question 1 Accès aux groupes en situation de vulnérabilité	Question 2 Accès sur toute l'année	Question 3 Assurer la pérennité des interventions	Question 4 Dimensions et types d'interventions rarement retenus	Question 5 Nouveau projet vs bonification ou modification	Principaux types d'interventions ciblés
Groupe A : 7 participants	X	X			X	Jardins et serres
Groupe B : 7 participants	X		X	X		Marchés, détaillants et autres types d'interventions
Groupe C : 6 participants		X	X		X	Glanage, récupération des inendus, cuisines collectives

DÉROULEMENT GÉNÉRAL DES GROUPES DE DISCUSSION

Introduction

- Mot de bienvenue et remerciements
- Présentation de l'animatrice et de la co-animatrice et des rôles de chacune
- Rappel des objectifs de l'évaluation et des principaux thèmes abordés lors de l'échange
- Rappel que l'échange est enregistré et des conditions liées à la confidentialité et à l'anonymat
- Consignes pour le déroulement de la discussion
- Bref tour de table

Partie principale

- Trois thèmes parmi les cinq retenus ont été abordés, accordant 20 à 25 minutes à chacun.
- Chaque thème a été introduit à partir de constats faits lors de l'analyse d'évaluabilité ou des réponses au questionnaire autoadministré.
- Une question générale et ouverte était posée à la fin de la période accordée à chaque thème (Y a-t-il d'autres idées, réflexions ou suggestions qui n'ont pas été mentionnées que vous voulez nous transmettre en lien avec...?).

Clôture de l'échange

Question générale ouverte : Y a-t-il d'autres aspects, préoccupations, suggestions que vous auriez aimé nous communiquer qui n'ont pas été abordés, mais qui pourraient aider à soutenir des projets qui visent à améliorer l'accès aux aliments sains?

Remerciements et indications générales quant aux suites du projet et à la présentation des résultats.

DÉTAILS DES QUESTIONS ABORDÉES POUR CHAQUE THÈME

Thème référant à la question d'évaluation n° 1 : Assurer l'accès aux aliments sains pour les groupes en situation de vulnérabilité, même à travers des interventions destinées à la population générale.

Questions principales	Questions secondaires pour susciter ou approfondir la discussion
<p>Comment faire pour que les interventions destinées à la population générale soient aussi accessibles à des groupes présentant certaines vulnérabilités et permettent d'améliorer l'accès pour eux aussi?</p> <p>Comment peut-on s'assurer que c'est bien le cas?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des exemples montrant que certains groupes présentant des vulnérabilités sont bien rejoints? Participent-ils aux activités? Utilisent-ils les services? • Selon réponses au questionnaire, vous réussissez à rejoindre des groupes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> – Comment tenez-vous compte de leurs besoins particuliers (ex. : consultation de ces personnes lors de la planification, implication dans réalisation du projet et de ses activités)? – Comment tenez-vous compte des possibles barrières liées à l'accès physique ou géographique (ex. : lieux où activités ou services sont offerts, transport, livraison) ou des aspects de commodité ou d'acceptabilité des services ou lieux pour s'approvisionner (ex. : horaire, accueil, produits offerts)? – Comment adaptez-vous les interventions pour qu'ils puissent aussi prendre part aux activités et bénéficier d'un accès amélioré aux aliments?
<p>Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour rendre les interventions accessibles à tous et faire en sorte qu'elles puissent aussi répondre aux besoins particuliers de certains groupes?</p> <p>ET</p> <p>Quelles sont les solutions envisageables pour aider à relever ces défis? (autre que \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Est-il difficile de : <ul style="list-style-type: none"> – identifier ces groupes? connaître leurs besoins? – les consulter? les rejoindre? les impliquer? les intéresser? – déterminer quoi et comment faire pour adapter les interventions et répondre à leurs besoins particuliers? • Quelles conditions faciliteraient des démarches de ce type? • Quels types de soutien seraient utiles dans ce type de démarches? (autre que \$) • Quels moyens (ex. : informations, liens avec d'autres acteurs, expertises, outils) aideraient à faire ces adaptations? • À quoi serviraient ces sommes supplémentaires?

Thème référant à la question d'évaluation n° 2 : Améliorer l'accès aux aliments sur toute l'année et pas seulement de façon saisonnière.

Questions principales	Questions secondaires pour susciter ou approfondir la discussion
<p>Comment bonifier l'accès sur de plus longues périodes? Est-ce un besoin, selon vous, dans votre communauté?</p> <p>Avez-vous déjà mis en place certaines de ces solutions?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment jugez-vous l'accès le reste de l'année? Est-il adéquat? • Les aliments restent-ils accessibles à tous ou à certains groupes seulement? Accessibles, mais avec des barrières? • Voyez-vous d'autres façons qui pourraient aussi contribuer à améliorer l'accès aux aliments, notamment pendant la période hivernale (ex. : transformation, entreposage, partenariats)? • L'accès sera-t-il ainsi bonifié pour tous ou pour certains groupes seulement? • Pourraient-elles être mises en place dans le cadre de votre projet? Sinon pourquoi? D'autres acteurs pourraient-ils être impliqués? Lesquels?
<p>Quelles sont les difficultés rencontrées qui limitent la capacité à bonifier l'accès sur de plus longues périodes ou tout au long de l'année?</p> <p>ET</p> <p>Quelles sont les solutions envisageables pour aider à relever ces défis? (autres que \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il présentement suffisamment d'aliments disponibles pour assurer une disponibilité sur une plus longue période? • Avez-vous la capacité de conserver les aliments? De les transformer (ex. : espaces, équipements, ressources humaines)? • Si mention de sommes manquantes (budget) : <ul style="list-style-type: none"> – À quoi serviraient ces montants additionnels? – Est-ce que des moyens sont envisagés pour assurer une certaine rentabilité de vos services (ex. : tarification sociale)? • Quelles conditions permettraient de bonifier l'accès sur de plus longues périodes? • Quels types de soutien seraient utiles pour faire face à ces difficultés? • Quels moyens (ex. : informations, liens avec d'autres acteurs, expertises, outils) vous aideraient à mettre en place ces solutions? • Qui pourrait aider à mettre en place ces actions? Êtes-vous en lien avec ces acteurs? • À quoi serviraient ces sommes supplémentaires?

Thème référant à la question d'évaluation n° 3 : Favoriser la pérennité de projets structurants.

Questions principales	Questions secondaires pour susciter ou approfondir la discussion
<p>Quels sont les enjeux particuliers liés à la pérennité d'interventions ou de services qui pourraient être qualifiés de plus « structurants »? (autres que \$)</p> <p>Quelles sont les stratégies qui peuvent être appliquées pour favoriser la pérennité?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi est-ce difficile de maintenir ces services ou activités? • Comment y faites-vous face? • Quels moyens sont envisagés pour : <ul style="list-style-type: none"> – Assurer une certaine rentabilité de vos services tout en maintenant des prix abordables ou même des dons (ex. : tarification sociale)? – Un accès amélioré aux aliments sains tout au long de l'année? – Faire face à des enjeux de main-d'œuvre (ex. : bénévolat vs salariés)? – Élargir la clientèle en travaillant d'autres dimensions de l'accès (ex. : accessibilité économique ou physique, commodité, acceptabilité)? – Bonifier ou élargir les interventions ou services offerts de manière à mieux répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux aliments?
<p>Quelles sont les solutions envisageables pour aider à la pérennité des projets et pour en assurer une certaine « rentabilité »? (autres que \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels moyens (ex. : informations, liens avec d'autres acteurs, expertises, outils) vous aideraient à faire face à ces enjeux? • Qui pourrait vous aider à mettre en place ces stratégies? Êtes-vous en lien avec ces acteurs? • À quoi serviraient ces sommes supplémentaires?

Thème référant à la question d'évaluation n° 4 : Agir sur des dimensions de l'accès peu touchées et encourager des types d'interventions rarement retenus.

Questions principales	Questions secondaires pour susciter ou approfondir la discussion
<p>Selon vous, pourquoi ces types de projets (ex. : marchés, groupe d'achats, introduction d'une tarification sociale) sont-ils moins souvent proposés?</p> <p>Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de la planification et la réalisation de projets de ce type?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui vous a orienté ou vous a amené à proposer ce type d'intervention pour améliorer l'accès? <ul style="list-style-type: none"> – Vous souhaitez répondre à quels besoins ou problèmes liés à l'accès? – Y avait-il certaines circonstances ou conditions particulières qui ont conduit à proposer ce type d'intervention ou service pour améliorer l'accès? – Comment ce type de projet s'inscrit en complémentarité avec ce qui existe déjà? – D'autres types d'intervention ou services à offrir ont-ils été envisagés?
<p>Avez-vous des suggestions pour inciter d'autres organismes ou acteurs à proposer des projets structurants semblables aux vôtres?</p> <p>Comment ce type d'initiatives pourraient être encouragées? (autres que \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels moyens (ex. : informations, liens avec d'autres acteurs, expertises, outils) pourraient faciliter la proposition de ce type de projets? • À quoi serviraient ces sommes supplémentaires?

Thème référant à la question d'évaluation n° 5 : Bonifier les interventions déjà en cours et la complémentarité et la synergie entre elles.

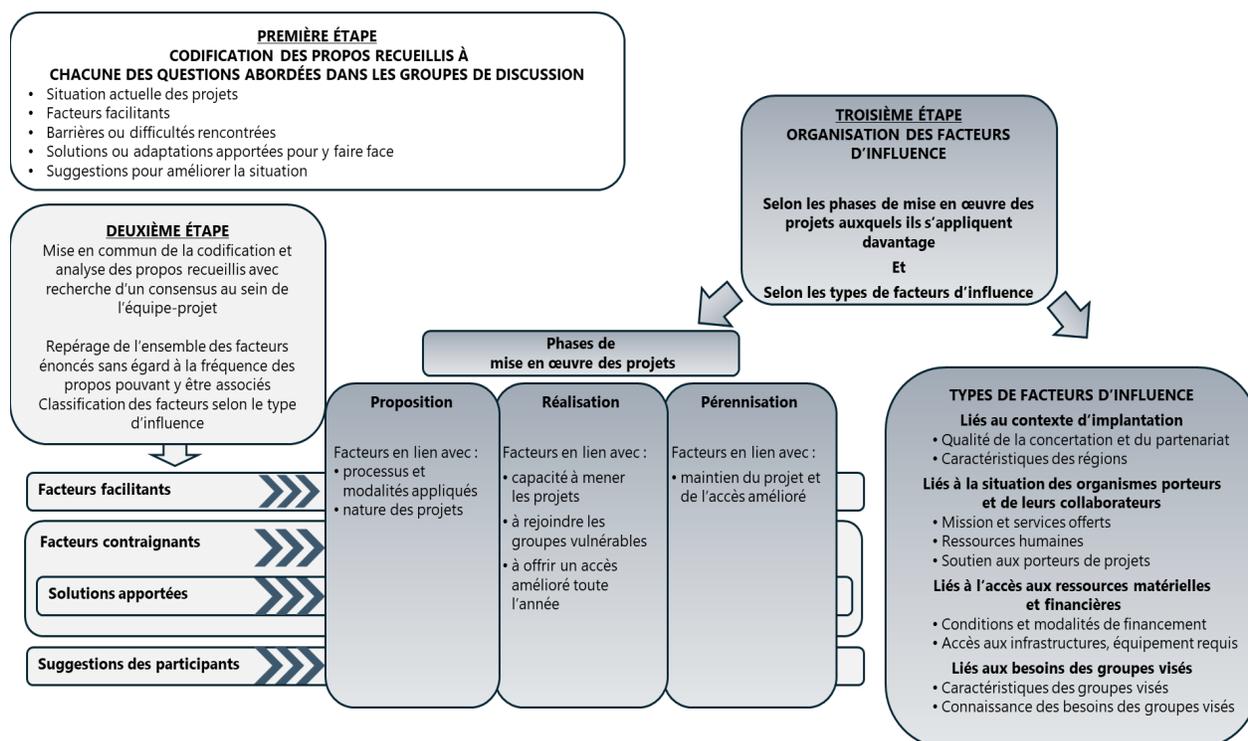
Introduction

L'examen des projets a permis de constater que les projets proposés au financement sont souvent des « nouveaux projets » qui visent à mettre en place, à partir de zéro, de nouveaux services ou de nouvelles interventions.

Questions principales	Questions secondaires pour susciter ou approfondir la discussion
<p>Selon vous, qu'est-ce qui peut expliquer que ce sont souvent des « nouveaux » projets qui sont proposés pour financement? (plutôt que d'ajouter de nouveaux éléments ou bonifier des projets qui existent déjà)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des contraintes perçues ou réelles faisant en sorte qu'il est souvent jugé préférable de « partir à neuf » (ex. : intérêt des partenaires, accès au financement, ne pas nuire à la consolidation ou pérennisation des activités et services déjà en place, éligibilité à des programmes de financement)? • Les actions et services déjà en place répondent-ils bien ou ont-ils le potentiel de répondre aux besoins liés à l'accès dans votre communauté? Y a-t-il des types d'interventions ou services requis pour y répondre qui ne sont pas présents?
<p>Envisagez-vous une bonification de votre projet à court ou moyen terme (3 ans)? Par exemple, viser à augmenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre ou les types de personnes (ex. : ayant certaines vulnérabilités) rejointes; • les types d'aliments offerts, • le nombre de lieux desservis, • la période où les activités ou services sont offerts, • la fréquence de l'offre, • le nombre de dimensions de l'accès abordées (autre que disponibilité). <p>Avez-vous des suggestions pour faciliter la bonification des interventions visant l'amélioration de l'accès aux aliments sains qui sont déjà en place? (autres que \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si oui : Quels types de bonification sont envisagés? Quels besoins en matière d'accès cela aidera-t-il à améliorer? Quels autres aspects de l'accès seront ainsi améliorés? • Si non : Croyez-vous répondre actuellement aux besoins? Également en ce qui a trait à d'autres dimensions de l'accès que la disponibilité? • Quels moyens (ex. : informations, liens avec d'autres acteurs, expertises, outils) aideraient à bonifier les actions en place en y ajoutant d'autres façons d'améliorer l'accès dans votre communauté et possiblement tout au long de l'année? <ul style="list-style-type: none"> – Qui pourrait aider à mettre en place ces actions? Êtes-vous en lien avec ces acteurs? – Est-ce que des moyens sont envisagés pour assurer une certaine rentabilité des services (ex. : tarification sociale)? – À quoi serviraient ces sommes supplémentaires? – Des adaptations requises des programmes de financement? Du soutien pour appliquer?
<p>Tous les projets se font en partenariat, mais on a peu d'information quant à la complémentarité des différentes interventions et différents services présents dans une région, comment ces actions se complètent ou sont en interaction. Considérant les autres actions développées dans votre communauté, comment qualifiez-vous la complémentarité et la synergie entre les actions visant à améliorer l'accès qui sont en place dans votre communauté?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissez-vous bien les autres organismes, acteurs ou projets présents dans votre région ou même communauté locale qui travaillent à améliorer l'accès aux aliments sains? • Connaissez-vous bien les services et interventions qu'ils offrent? (Le portrait de ce qui se fait dans votre région en vue d'améliorer l'accès aux aliments?) Êtes-vous en lien avec eux? Collaborez-vous avec eux? • Les besoins et les difficultés de la population en matière d'accès aux aliments sont-ils bien connus? Quels moyens seraient utiles pour bien identifier et prioriser les besoins (ex. : portrait, consultation)?

ANNEXE 6 CODIFICATION ET ANALYSE DES GROUPES DE DISCUSSION

Résumé des étapes retenues pour analyser les données issues des groupes de discussion



Les catégories retenues pour organiser les types de facteurs d'influence à l'étape 3 s'inspirent des facteurs relevés dans certains articles scientifiques rapportant des barrières affectant la mise en place et la pérennité de projets concertés en santé publique réalisés dans la communauté (ex. : Belford et coll., 2017; Luke et coll., 2014; Bacon et coll., 2021; Corbin et coll., 2018). La catégorisation retenue rejoint également celle utilisée pour catégoriser les facteurs ressortis lors de l'analyse de l'évaluabilité comme ayant entravé ou facilité la mise en œuvre des projets établie à partir des données retrouvées dans les bilans des projets transmis.

Cette catégorisation ne prétend pas comprendre tous les types de facteurs d'influence possibles ou énumérés dans les articles consultés, mais a permis de considérer tous ceux relevés lors de l'analyse des groupes de discussion.

ANNEXE 7 CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ÉVALUÉS SELON LEUR GÉOLOCALISATION

	Projets financés dans le cadre du PAI-1 pour lesquels des données sont disponibles (n = 52)	Projets retenus pour l'évaluation (n = 20)	Projets non retenus pour l'évaluation (n = 32)
Zone géographique			
1. Région métropolitaine de recensement de Montréal	1	0	1
2. Autres régions métropolitaines de recensement (Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau, Saguenay et Drummondville) (> 100 000 habitants)	4	0	4
3. Agglomérations de recensement (entre 10 000 et 100 000 habitants)	6	2	4
4. Petites villes et milieu rural (< de 10 000 habitants)	40	17	23
ND	1	1	0
Défavorisation matérielle			
1- Aire de diffusion très favorisées	0	0	0
2- Aire de diffusion favorisées	2	1	1
3- Aire de diffusion moyennes	7	0	7
4- Aire de diffusion défavorisées	17	6	11
5- Aire de diffusion très défavorisées	23	12	11
0- Données non disponibles	3	1	2
ND	0	0	0
Défavorisation sociale			
1- Aire de diffusion très favorisées	16	9	7
2- Aire de diffusion favorisées	15	4	11
3- Aire de diffusion moyennes	9	1	8
4- Aire de diffusion défavorisées	6	4	2
5- Aire de diffusion très défavorisées	2	0	2
0- Données non disponibles	3	1	2
ND	1	1	0
Classification des secteurs statistiques			
1- Région métropolitaine de recensement	5	0	5
2- Agglomération de recensement, avec secteur de recensement	0	0	0
3- Agglomération de recensement, sans secteur de recensement	6	2	4

	Projets financés dans le cadre du PAI-1 pour lesquels des données sont disponibles (n = 52)	Projets retenus pour l'évaluation (n = 20)	Projets non retenus pour l'évaluation (n = 32)
Classification des secteurs statistiques (suite)			
4- Zone d'influence métropolitaine forte	6	3	3
5- Zone d'influence métropolitaine modérée	19	7	12
6- Zone d'influence métropolitaine faible	6	3	3
7- Zone d'influence métropolitaine nulle	8	4	4
ND	2	1	1
Distance moyenne du commerce le plus proche			
< 2000 m	14	4	10
2000-5000 m	8	3	5
5000-10000 m	10	4	6
> 10 000 m	13	5	8
ND	7	4	3
Désert et secteurs de faible accès			
0 – Autre secteur	39	15	24
1 – Désert urbain	1	0	1
2 – Désert rural	3	2	1
3 – Faible accès urbain	6	2	4
4 – Faible accès rural	2	0	2
ND	1	1	0

ANNEXE 8 SOLUTIONS MISES EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES GROUPES VISÉS

Les participants aux groupes de discussion ont rapporté plusieurs exemples de solutions mises en place afin de mieux répondre aux besoins des groupes ciblés, dont les plus fréquentes sont les suivantes :

- adaptation des services et des aliments offerts aux préférences des groupes visés (ex. : offre d'aliments adaptés aux habiletés culinaires des individus, disponibilité d'un frigo communautaire pour les personnes en situation d'itinérance, cuisines collectives pour les familles, invitation par un organisme dont les activités sont destinées principalement aux hommes pour attirer cette clientèle);
- adaptation des services et activités au degré de connaissance et de compétence culinaires des groupes visés (ex. : offrir des boîtes repas ou des ingrédients connus);
- offre d'incitatifs à la participation adaptés aux préférences et besoins des groupes (ex. : repas ou ingrédients offerts gratuitement, occasions de socialisation);
- mise en place de modalités pour éviter ou limiter la stigmatisation, notamment en offrant des services accessibles à tous qui comportent des modalités particulières pour les groupes en situation de vulnérabilité (ex. : tarification sociale, coupons, repas, cartes prépayées);
- facilitation du transport des individus (ex. : covoiturage) et la distribution d'aliments vers les lieux déjà fréquentés par les groupes ciblés (ex. : CPE, écoles ou résidences pour aînés);
- diminution du nombre de groupes ciblés afin d'y concentrer les efforts et de mieux répondre à leurs besoins plutôt que de tenter de rejoindre un peu tout le monde.

ANNEXE 9 MOYENS MIS EN PLACE POUR FAVORISER LA PÉRENNITÉ DES PROJETS

Exemples de solutions appliquées	Conditions pouvant faciliter la mise en place de ces solutions
Apporter des ajustements à l'offre de service	
<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser le maintien de ce projet au sein de l'organisme • Diminuer le nombre de groupes visés afin de mieux répondre à leurs besoins et préférences • Prioriser certains lieux d'interventions ou de récupération des aliments pour optimiser l'utilisation des ressources • Modifier les processus afin de réduire la charge de travail associée à la prestation de certains services (ex. : congélation pour réduire la fréquence des livraisons, optimisation des trajets de récupération dans les commerces) • Offrir des activités pendant la saison hivernale (ex. : conférences ou formations) pour maintenir le contact et l'intérêt de la communauté et des bénévoles jusqu'à la prochaine saison de récolte • Créer un contact direct entre les bénéficiaires et les fournisseurs, partenaires et bénévoles afin de rendre visibles les retombées positives de leur implication 	<ul style="list-style-type: none"> • Solidité de l'organisme porteur du projet, lui permettant d'intégrer le projet à son panier de services et d'assurer une certaine stabilité au personnel • Chargé de projet rémunéré • Partenariat avec d'autres secteurs pour avoir accès à certaines ressources (ex. : serre chauffée à l'année, cuisine certifiée) • Mise en réseau et harmonisation de pratiques entre les organismes et territoires de la région pour faciliter le partage des ressources, optimiser les façons de faire et diminuer les coûts
Diversifier les sources de revenus	
<ul style="list-style-type: none"> • Transformer les aliments et diversifier les produits offerts afin de générer des revenus • Vendre les surplus de production • Livrer des aliments dans des lieux fréquentés par des clientèles susceptibles de payer davantage pour le service afin de générer des revenus permettant de soutenir les actions non rentables • Obtenir des contrats de production ou de transformation pour d'autres organismes (ex. : Club des petits déjeuners, Cantine pour tous) afin de rentabiliser les infrastructures, faciliter la rétention du personnel et générer des revenus supplémentaires • Instaurer des modalités de tarification sociale (ex. : vente à coût moindre à des personnes préalablement identifiées, prix différents selon le lieu de vente, prix distincts pour les membres et les non-membres, choix offert directement aux clients entre le prix réduit, juste ou solidaire) • Rechercher d'autres sources de financement (ex. : MRC ou municipalité, Caisses Desjardins, fonds de développement d'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des infrastructures et équipements, en particulier une cuisine certifiée MAPAQ, notamment par le biais des partenariats • Inclusion au budget des frais d'installation et d'entretien des infrastructures et des équipements • Soutien d'organismes du secteur économique pour mettre sur pied une activité à vocation commerciale • Sensibilisation du grand public aux objectifs de la tarification sociale • Image inclusive et non stigmatisante du commerce ou service afin d'attirer tous les types de clientèles, dont celles permettant de générer des revenus

ANNEXE 10 AMÉLIORATION PERÇUE DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS

Figure 2 Nombre de répondants indiquant que leur projet a contribué à l'amélioration des dimensions de l'accès aux aliments (n = 19)

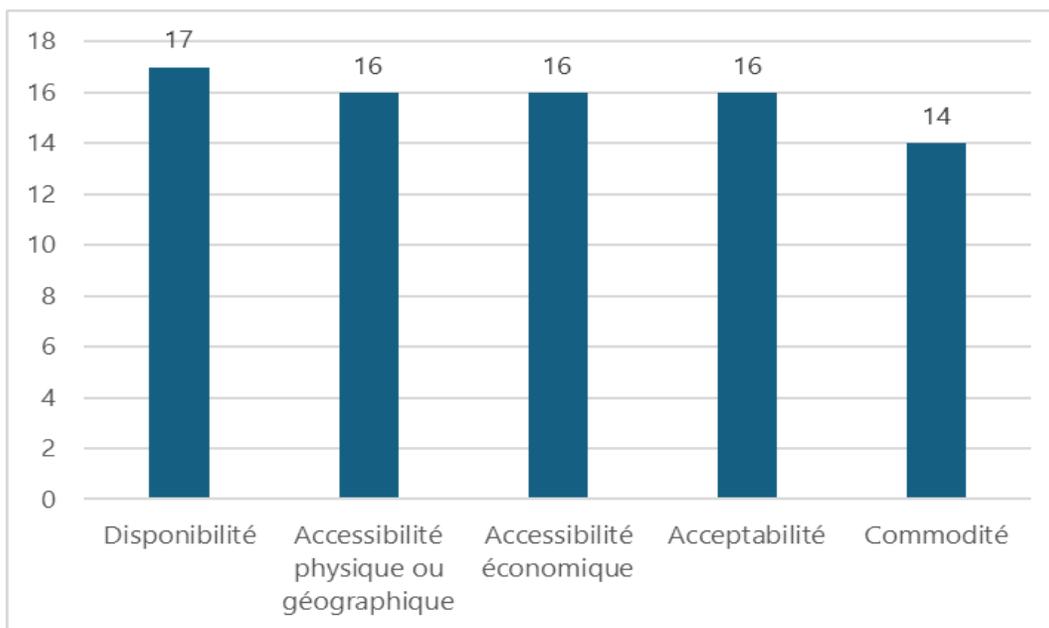


Figure 3 Perception d'amélioration des variables associées à la disponibilité des aliments (n = 17)

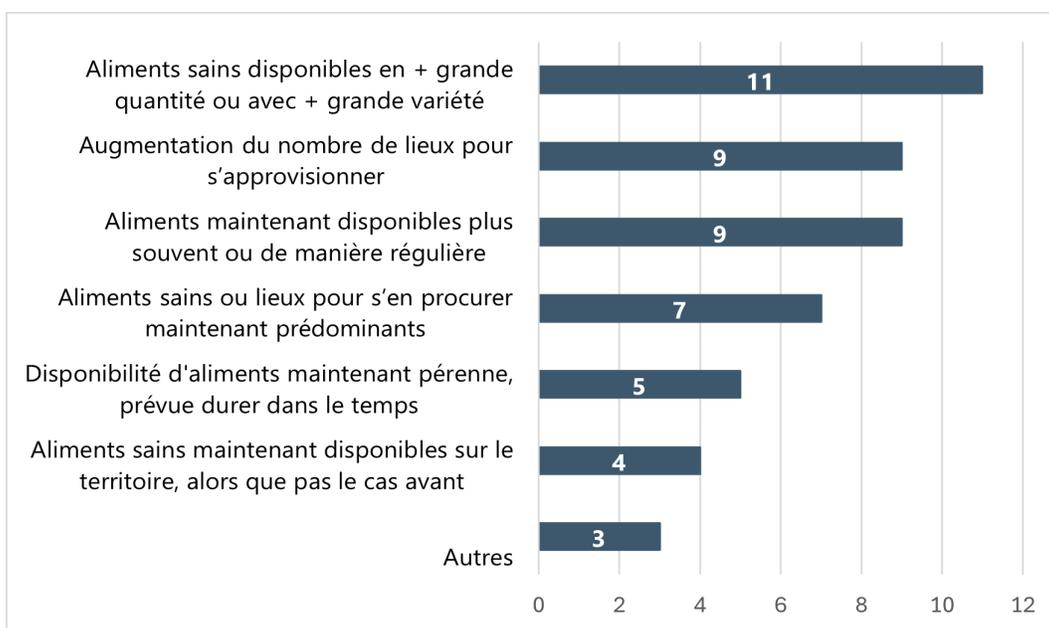


Figure 4 Perception d'amélioration des variables associées à l'accès physique et géographique aux aliments (n = 16)

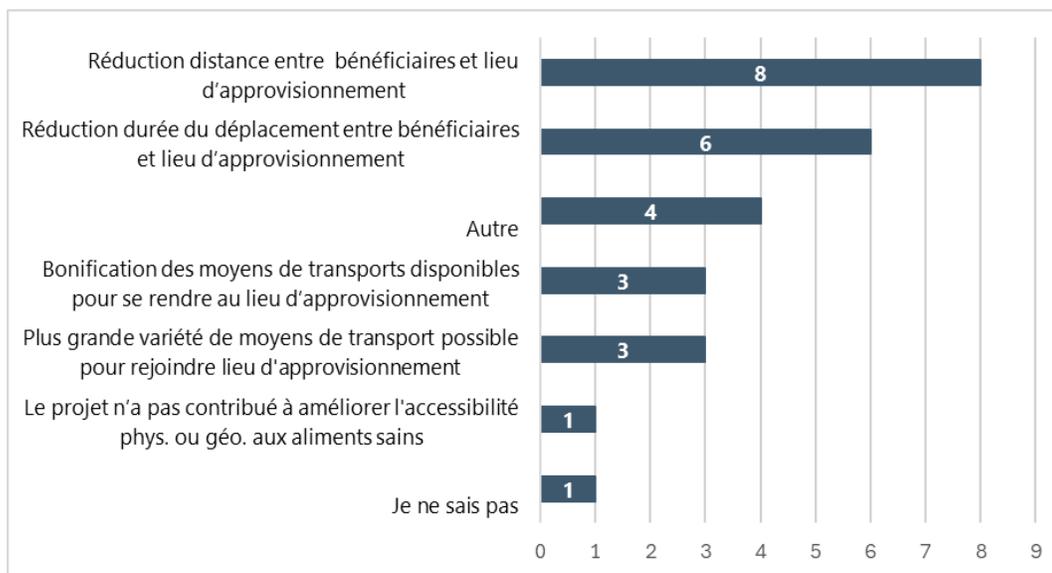


Figure 5 Perception d'amélioration des variables associées à l'accès économique aux aliments (n = 16)

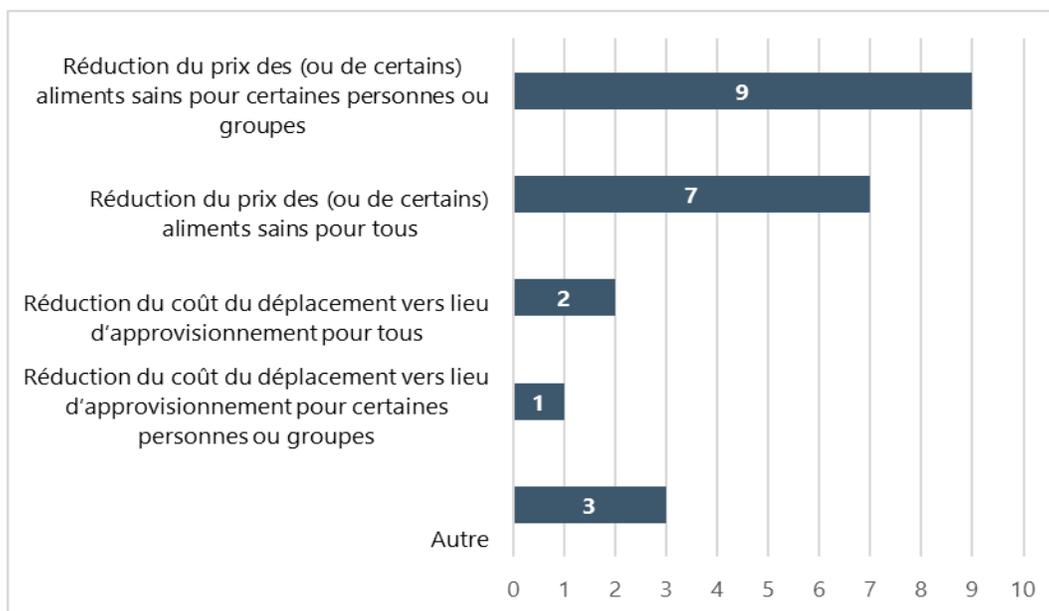


Figure 6 Perception d'amélioration des variables associées à l'acceptabilité de l'environnement alimentaire (n = 16)

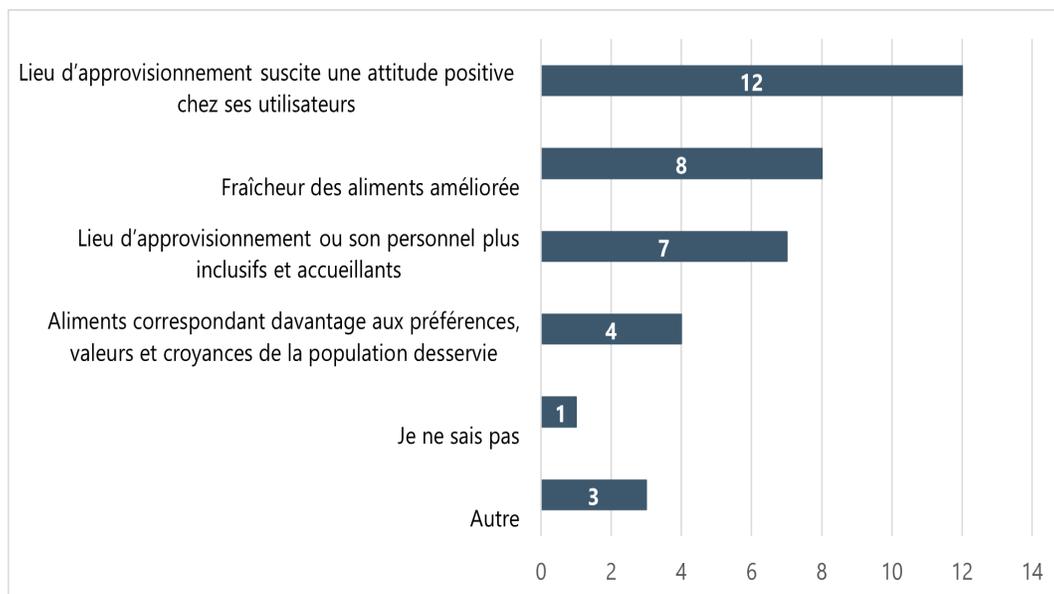
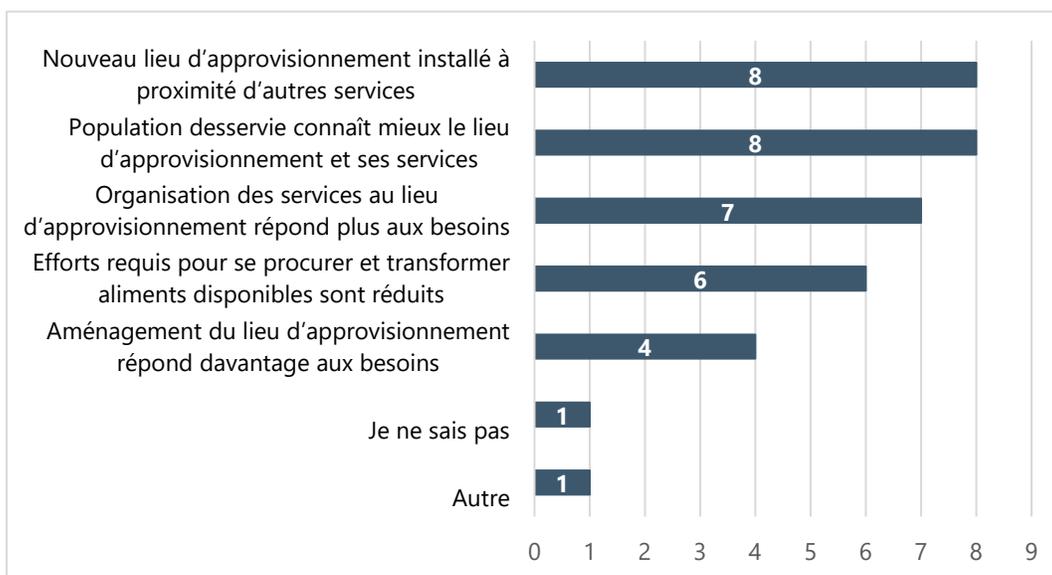


Figure 7 Perception d'amélioration des variables associées à la commodité (n = 14)



ANNEXE 11 EXEMPLES DE STRATÉGIES AFIN D'OPÉRATIONNALISER LES RECOMMANDATIONS

En lien avec la **recommandation 1** de préciser les attentes et les critères associés au financement offert à des projets visant à améliorer l'accès aux aliments sains :

- Préciser les types d'interventions à privilégier et leurs caractéristiques et s'assurer de leur compréhension par l'ensemble des acteurs concernés dans les régions, incluant les organismes locaux pouvant proposer un projet (NCCMT, 2023).
- Clarifier comment le programme visant à améliorer l'accès aux aliments sains agit en complémentarité avec d'autres programmes de financement, notamment ceux liés à la lutte à la pauvreté et à la réduction de l'insécurité alimentaire.
- Ajuster les modalités de financement (ex. : ampleur, durée, prévisibilité) en fonction de la nature des projets souhaités.
- Examiner comment le processus de dépôt d'une demande de financement pourrait être simplifié afin d'alléger la tâche des organismes (ex. : lettre d'intention suivie d'une demande complète une fois le projet jugé pertinent et d'intérêt, délais plus longs pour fournir des estimations ou des lettres d'appui).
- Accentuer l'accompagnement offert aux promoteurs de projets pour déterminer les objectifs et résultats attendus et choisir des indicateurs et modalités de suivi.

En lien avec la **recommandation 2** de renforcer le soutien et les conditions favorisant le développement et la réalisation de projets structurants :

- Vérifier les besoins des acteurs régionaux et locaux en matière de connaissances, d'outils et ressources de soutien pour le développement et l'implantation d'action sur les différentes dimensions de l'accès aux aliments. Le cas échéant, faciliter leur accès à ces ressources, en portant une attention particulière à celles qui soutiennent le développement d'interventions structurantes et avec lesquelles les organismes sont moins familiers.
- Faire connaître aux acteurs concernés les autres sources de financement disponibles, notamment pour les dépenses non admissibles à une subvention dans le cadre de la mesure 3.1 (ex. : achat d'équipement ou autres infrastructures pour la conservation et transformation des aliments).
- Accentuer l'accès et la constance du réseautage entre les organismes des différentes régions portant des projets ou intéressés à en soumettre afin de leur faire connaître un plus grand éventail d'interventions pouvant s'appliquer à leur contexte, de tirer profit de l'expérience de projets en cours et de faciliter la communication entre responsables de projets.¹²

¹² Le Centre de collaboration national sur les méthodes et les outils a observé que plusieurs programmes de financement destinés à des projets en promotion de la santé dans la communauté mettent en place différentes modalités afin de mettre en réseau les promoteurs de projets, car il s'avère utile de partager entre eux les défis et les leçons apprises (NCCMT, 2023).

- Favoriser une lecture des besoins axée sur la recherche de solutions structurantes en facilitant l'accès et l'utilisation de données permettant de caractériser l'environnement alimentaire, d'analyser l'accès aux aliments sains sur le territoire et de connaître les partenaires pouvant contribuer à répondre aux besoins analysés.
- Viser à ce que tous les projets structurants bénéficient d'un chargé de projet rémunéré pouvant s'investir dans la planification du projet, le développement et le maintien des partenariats utiles à sa mise en place, en plus d'assurer la gestion et la coordination des activités.
- Explorer des moyens de favoriser la rétention de ressources régionales accompagnant les organismes souhaitant réaliser un projet structurant, de façon à assurer le maintien d'une vision d'ensemble en continuité et complémentarité avec les actions déjà en cours sur le territoire.

Centre d'expertise et
de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca